



**HAL**  
open science

## Aux origines de la cité arverne

Frédéric Trément

► **To cite this version:**

Frédéric Trément. Aux origines de la cité arverne. Daniel Martin. L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay). Mythe ou réalité historique? Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours, Créer, pp.166-193, 2002, 2-909797-70-8. halshs-01835352

**HAL Id: halshs-01835352**

**<https://shs.hal.science/halshs-01835352>**

Submitted on 16 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

sous la direction de  
Daniel Martin

# L'identité de l'Auvergne

(Auvergne - Bourbonnais - Velay)

mythe ou  
réalité historique

Essai sur une histoire de l'Auvergne  
des origines à nos jours



CRÉER



L'identité de l'Auvergne



## Remerciements

*Au Centre d'histoire "Espaces et cultures", centre de recherches de l'université Blaise Pascal, qui a mis à notre disposition ses moyens sans lesquels la longue collaboration d'une nombreuse équipe d'enseignants chercheurs eût été compromise.*

*Au quotidien "la Montagne" qui a bien voulu coopérer à une enquête sur l'image identitaire de l'Auvergne.*

Ouvrage publié avec l'aide de  
la Région Auvergne

*Sous la direction de Daniel MARTIN*

# **L'identité de l'Auvergne**

**mythe ou réalité historique**

Essai sur une histoire de l'Auvergne  
des origines à nos jours



**CRÉER**

## Présentation de l'équipe d'auteurs \*

Direction et coordination : Daniel MARTIN

Christelle BALLUT, *chercheur au CNRS, u.m.r. 6042, (Ch. B) \*\**

Mathias BERNARD, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (M. B.)*

Pierre BONNAUD, *professeur honoraire de l'Université Blaise Pascal-Clermont II (P. B.)*

Eric BORDESSOULE, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (E. B.)*

Philippe BOURDIN, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (Ph. B.)*

Anne COURTILLÉ, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (A. C.)*

Marie-France CUSSINET, *docteur en histoire de l'art (M.-F. C.)*

Bernard DOMPNIER, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (B. D.)*

Jean-Luc FRAY, *professeur à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (J.-L. F.)*

Stéphane GOMIS, *doctorant à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (S. G.)*

Claude GRIMMER, *maître de conférences à l'Université d'Auvergne-Clermont I (C. G.)*

Jacqueline LALOUETTE, *professeur à l'Université de Paris-Villetaneuse (J. L.)*

Daniel MARTIN, *maître de conférences honoraire de l'Université Blaise Pascal-Clermont II (D. M.)*

Pierre MAZATAUD, *géographe (P. M.)*

Yves MICHELIN, *maître de conférences, département agriculture et espace à l'ENITA (Y. M.)*

Pierre-Yves MILCENT, *maître de conférences à l'Université de Toulouse, UMR 126.6 du CNRS (P.-Y. M)*

Antoine PAILLET, *professeur d'ethnographie française à l'école du Louvre, directeur des Musées Bourbonnais (A. P.)*

Bruno PHALIP, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (B. P.)*

Annie REGOND, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal-Clermont II (A. R.)*

Frédéric SURMELY, *préhistorien, conservateur du patrimoine au Service régional de l'archéologie d'Auvergne (F. S.)*

Frédéric TRÉMENT, *maître de conférences à l'Université Blaise Pascal (F. T.)*

Ont aussi fourni une contribution \*\*: :

Philippe BET, Markus BRAUER, Ulysse CABEZUELO, Nicolas CHABROL, John COLLIS, Jacques CORROCHER, Alain FERDIÈRE, Vincent GUICHARD reprises en synthèse par Frédéric TRÉMENT, Sophie HETTIGER, David LALLEMAND, Laurent LAMOINE, Sophie LIEGEARD, Christine MENNESSIER-JOUANNET, Pascale QUINCY-LEFEBVRE.

\* - Les initiales des auteurs figurent en fin de chaque participation ou en sous-titre d'encadré.

\*\* - Les noms figurent en sous-titre d'encadré.

## AVANT-PROPOS

Alors que la question des identités défraye jour après jour la chronique contemporaine, certaines de celles-ci peuvent apparaître comme des sortes de substrats monolithiques sur l'existence desquels nul doute ne saurait exister et sans qui un espace donné ne pourrait clairement se définir et posséder une existence propre. L'Auvergne et les Auvergnats nous ont paru entrer dans cette catégorie. Encore faudrait-il s'entendre sur le terme d'identité que nous pourrions définir comme recouvrant tout ce qui peut donner une cohérence à un espace et étayer un sentiment d'appartenance à un groupe humain, espace pouvant d'ailleurs se contracter ou se dilater selon la conjoncture politique ou guerrière, économique, administrative ou culturelle. Mais cet espace ainsi fluctuant, façonné par les hommes, pouvant aller jusqu'à disparaître (pensons aux diasporas) contribue lui-même, en une dialectique complexe, à modeler ses occupants. Or, cette identité apparemment objective et intrinsèque n'existe que par la conscience que l'on a d'elle, de l'intérieur du groupe et/ou de l'extérieur. L'identité est à la fois différence et ressemblance.

Le présent essai, traitant de l'identité de l'Auvergne et... des Auvergnats, résulte de la réflexion, sur une même problématique, d'un groupe d'universitaires, archéologues, historiens, historiens de l'art, géographes, linguistes. Il s'agissait de découvrir et de présenter ce que recouvrent ces vocables, non seulement au début du troisième millénaire mais aussi dans les temps révolus, en se gardant de tout anachronisme qui aurait projeté sur le passé nos actuels concepts et valeurs.

Qu'est-ce que l'Auvergne ? Les Auvergnats existent-ils ? Ont-ils jamais existé ? Y eut-il des permanences ? Les paysages eux-mêmes changèrent dans leur morphologie, leur couverture végétale, dans l'emprise humaine qu'ils supportèrent. Ils changèrent aussi par le regard que l'on porta sur eux. Où l'un voyait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « un escarpement presque perpendiculaire », l'autre pouvait vanter, un siècle plus tard « l'harmonieuse majesté » des monts d'Auvergne. Quelle continuité, à part l'appellation, de la peuplade des arvernes d'il y a 2300 ans à la « Région Auvergne » [région « arverne »] d'aujourd'hui ? La gageure est forte, à la mesure de l'intérêt que la problématique éveilla. Y eut-il jamais une réalité « auvergnate » à part celle de ces volcans que l'on ne découvrit d'ailleurs comme tels que tardivement et qui déstructurent plus qu'ils n'identifient l'espace et la Région Auvergne d'aujourd'hui ? La conquête royale, les administrations d'ancien régime, révolu-

tionnaire et contemporaine, l'organisation ecclésiastique, les pratiques culturelles, donnèrent-elles une cohérence à l'espace, au groupe humain qui l'occupa, l'occupe encore, jusqu'à développer ce sentiment d'appartenance indispensable à l'existence d'une identité? Est-on en présence d'un isolat ou d'un carrefour d'influences largement ouvert sur l'extérieur tant en termes de flux que de reflux? Autant de questions, parmi beaucoup d'autres, auxquelles les auteurs de cet essai se sont affrontés, sans jamais prétendre à l'exhaustivité mais en s'efforçant de marquer le point actuel des connaissances scientifiques issues de la recherche la plus récente.

Autant dire que l'on ne trouvera ici ni un manuel ni un cours sur l'histoire d'Auvergne mais un ouvrage aux multiples entrées, qui peut se prendre dans le désordre et aimerait alimenter une réflexion sur la réalité perçue ou montrée d'une entité historique réelle et imaginaire à la fois. La variété des auteurs ainsi que les avancées plus ou moins marquées de la recherche selon les thèmes et les périodes pourront expliquer l'existence de relatifs déséquilibres, clairement assumés, et peut-être de quelques développements iconoclastes.

Le choix d'une approche thématique a permis d'aborder la problématique sous trois angles différents mais convergents: il a fallu cadrer les espaces en prenant en compte la mobilité des paysages ainsi que la progressivité et la variété de leur occupation; le second thème ouvre sur les rapports de pouvoirs et les influences susceptibles d'organiser les groupes sociaux et de propager une conscience identitaire; le troisième thème enfin, en introduisant dans le domaine culturel et celui des images ou archétypes, devrait permettre de mettre en valeur l'« exception auvergnate » si exception auvergnate il y a.

Quant au cadre géographique retenu, force est de lui reconnaître un certain arbitraire, mais pas plus grand que celui qui a présidé au regroupement des quatre départements constituant la « Région Auvergne » qui aurait aussi bien pu se dénommer Bourbonnais! Les ducs de Bourbon n'avaient-ils pas réuni sous leur autorité un espace proche de celui de l'actuelle région administrative? Quoi qu'il en soit l'Auvergne d'aujourd'hui est bien constituée des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme qui forment, à ce titre, le champ de l'investigation.

*D. M.*







Fig. 70 - Les Arvernes et leurs clients à la veille de la Guerre des Gaules (F. T.)

# I

## DE L'ANTIQUITÉ AU MOYEN ÂGE CENTRAL

### Aux origines de la cité arverne

#### LES ARVERNES, DU MYTHE À L'IDENTITÉ

##### LA PREMIÈRE MENTION DES ARVERNES

« En revanche, pour Hasdrubal, tout se déroula plus vite et fut plus aisé que lui-même et les autres ne l'espéraient. Les Arvernes et, successivement, les autres peuples gaulois et alpins ne se contentèrent pas, en effet, de l'accueillir, ils le suivirent même à la guerre ».

Tite-Live, *Histoire romaine*, XXVII, 39.

L'Auvergne tient son nom de la population qui l'habitait il y a plus de vingt siècles (Fig. 70). Si la dénomination fait l'identité, alors l'identité arverne remonte à la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au moins. C'est alors que les Arvernes apparaissent dans le récit que fait Tite-Live (*Histoire romaine*, XXVII, 39) de la seconde guerre punique : en 207, les *Arverni* fournissent des troupes à Hasdrubal qui, depuis l'Espagne, tente de porter secours à son frère Hannibal, mis en difficulté par les Romains dans la péninsule italique.

##### LA MAGNIFICENCE DES ROIS ARVERNES

« Posidonios, parlant de la richesse de Louernios, père de ce Bituitos qui fut vaincu par les Romains, dit que Louernios, pour se rendre populaire, parcourait en char les campagnes et y semait l'or et l'argent aux myriades de Celtes qui le suivaient. Il faisait aménager une enceinte carrée de douze stades de côté, à l'intérieur de laquelle il faisait remplir des cuveaux d'une boisson de prix et préparer une telle quantité de mets qu'il était possible pendant plusieurs jours à qui le voulait d'entrer et de profiter de tout ce qui était préparé en se faisant servir sans interruption. Un jour qu'il avait fixé la date du festin, un poète de chez ces Barbares était arrivé en retard et, ayant rencontré le roi, se mit à célébrer dans un hymne la majesté du roi et à déplorer son propre retard. Le roi, charmé, réclama sa bourse pleine d'or et la jeta au poète, qui courait à côté de son char. L'autre, l'ayant ramassée, chanta de nouveau le roi, disant que les traces laissées sur la terre par son char produisaient pour les hommes or et bienfaits ».

ATHÉNÉE, *Les Deipnosophistes (Le Banquet des Sages)*, IV, 151-152.

##### LE FASTE D'UNE AMBASSADE ARVERNE

« Tandis que Cn. Domitius passait par le pays des Salyens, il rencontra un émissaire du roi des Allobroges\* Bituitus, en luxueux appareil, avec une escorte formée de gardes, couverts de bijoux, et de chiens (car les barbares de ce pays se font garder aussi par les chiens). Un musicien aussi le suivait, qui célébrait dans un chant barbare le roi Bituitus, puis les Allobroges, puis l'ambassadeur lui-même sous le rapport de la naissance et de la fortune (c'est d'ailleurs à cette fin que les ambassadeurs de marque mènent ces hommes à leur suite). Mais celui-là ne réussit pas à obtenir pardon pour le souverain des Allobroges ».

APPIEN, *Celtique*, 11.

\* Appien confond les Allobroges et les Arvernes, mais c'est de ces derniers qu'il s'agit ici.

Moins d'un siècle plus tard, la conquête de la Gaule du Sud par les Romains et la défaite de l'armée de Bituit devant le consul Quintus Fabius Maximus est à l'origine d'une multiplication des témoignages écrits relatifs aux Arvernes : ces sources évoquent la puissance politique et militaire de ce peuple, et laissent entendre que sa domination s'exerçait sur la plus grande partie de la Gaule. S'inspirant largement de Posidonios, Strabon (*Géographie*, IV, 2, 3) affirme que « les Arvernes étendaient leur autorité jusqu'à Narbonne et aux frontières des Massaliotes et commandaient aux peuples établis entre les Pyrénées, l'Océan et le Rhin ». Il y a là assurément beaucoup d'exagération. Les Romains avaient l'habitude de magnifier leurs adversaires pour mieux glorifier leurs propres victoires, et l'auteur grec adopte ici le point de vue de ceux qui contrôlent le monde à son époque. Or ce point de vue s'appuie sur une source ancienne, qui remonte à une époque où la géographie de la Gaule intérieure demeurait fort mal connue des Méditerranéens. Pourtant, s'appuyant sur ce passage, les historiens français ont développé à la suite de Camille Jullian l'idée d'un « empire arverne ». On considère aujourd'hui que ce fameux « empire » est une invention de l'historiographie française : car dans le contexte d'exacerbation nationaliste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens français voulaient à tout prix fonder historiquement le mythe d'une nation gauloise unie à travers les siècles contre le péril germanique.

Ces historiens trouvaient chez César un précieux allié. Le général romain, en quête de victoires et de gloire militaire pour faire pièce à son rival Pompée, réécrit l'histoire de la guerre des Gaules à son avantage, car il a besoin du soutien et des subsides du Sénat romain pour accomplir une étape essentielle de son destin politique. Comme l'a montré Christian Goudineau, César invente la Gaule pour justifier sa conquête aux yeux des sénateurs de la République, et il lui donne de ce fait une unité qu'elle n'avait pas<sup>1</sup>. Pour conclure sa *Guerre des Gaules*, qui met en forme les rapports (*commentarii*) qu'il a régulièrement envoyés au Sénat pour le tenir informé de ses actions, César trouve dans Vercingétorix un adversaire à sa mesure. L'apparition aussi éphémère que tardive de ce héros national ne saurait faire illusion. On est ici dans le registre du cliché de propagande, et c'est tant mieux si Vercingétorix est un Arverne, digne représentant du peuple dont on prétend qu'il contrôlait jadis la totalité de la Gaule !

Quels enseignements peut-on tirer d'une documentation écrite qui présente de manière aussi univoque le point de vue du conquérant méditerranéen ? Les Arvernes étaient assurément un peuple puissant, capable depuis longtemps d'intervenir dans les affaires des peuples voisins par le jeu d'une diplomatie très active, en particulier en direction du Sud. En témoignent le soutien militaire accordé en 207 à Hasdrubal, le secours apporté en 121 aux Allobroges contre le consul romain Quintus Fabius Maximus, ou encore le récit de César (*Guerre des Gaules*, VII, 75, 2) selon lequel,

LA RIVALITÉ DES ARVERNES ET DES EDUENS AU I<sup>er</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.

« L'ensemble de la Gaule était divisé en deux factions : l'une avait à sa tête les Eduens, l'autre les Arvernes. Depuis de longues années, ils luttaient âprement pour l'hégémonie, et il s'était produit ceci, que les Arvernes et les Séquanes avaient pris des Germains à leur solde ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, I, 31, 3-4.

1 - C. GOUDINEAU, *César et la Gaule*. Paris, Errance, 1990.



## LES ARVERNES APRES LA CONQUÊTE

L'ANTIQUE PUISSANCE ARVERNE SELON STRABON

« Quant aux peuples situés entre la Garonne et la Loire et rattachés à l'Aquitaine, ce sont d'abord les Eluens, dont le territoire commence au Rhône, puis après eux les Vellavii, autrefois rattachés aux Arvernes, aujourd'hui autonomes, ensuite les Arvernes, les Lémovices et les Pétrocoriens, suivis des Nitiobriges, des Cadurques et des Bituriges dits Bituriges Cubes. Du côté de l'Océan ce sont les Santones et les Pictones, les premiers, riverains de la Garonne, comme nous l'avons dit, les seconds, riverains de la Loire. Enfin les Rutènes et les Gabales confinent à la Narbonnaise. Il y a de remarquables feronneries chez les Pétrocoriens ainsi que chez les Bituriges Cubes, une industrie du lin chez les Cadurques, des mines d'argent chez les Rutènes. Les Gabales possèdent également des mines d'argent.

Ajoutons que les Romains ont accordé le *jus Latii* à certains peuples d'Aquitaine, notamment aux Auscii et aux Convènes.

Les Arvernes sont fixés au bord de la Loire. Leur capitale est Némossus, qui est située sur le fleuve. Celui-ci passe également à Cénabum, centre de commerce des Carnutes et ville à population mixte, bâtie à peu près au milieu du parcours navigable du fleuve, qui va de là se jeter dans l'Océan. L'ancienne puissance des Arvernes est bien démontrée par les guerres fréquentes qu'ils ont soutenues contre les Romains, mettant en ligne parfois deux cent mille hommes, parfois le double. En effet, quand ils se battirent aux côtés de Vercingétorix contre le dieu César, ils étaient quatre cent mille et ils s'étaient auparavant trouvés deux cent mille contre Maximus Aemilianus et autant contre Domitius Ahénobarbus. Dans la guerre contre César, les combats eurent lieu devant Gergovie, cité arverne située sur un mont élevé et ville natale de Vercingétorix, et devant Alésia, cité des Mandubiens, qui sont un peuple limitrophe des Arvernes, elle aussi située sur une colline élevée et de plus entourée de montagnes et cernée par deux rivières. C'est dans cette dernière que le chef des Arvernes fut fait prisonnier et que la guerre prit fin. Dans la guerre contre Maximus Aemilianus, les combats se déroulèrent au confluent de l'Isère et du Rhône, là où le Mont Cemmène confine au Rhône. Enfin, dans la guerre contre Domitius, ils eurent lieu encore plus bas, au confluent de la Sorgue et du Rhône. Le territoire des Arvernes s'étendait à l'origine jusqu'à Narbonne et jusqu'aux frontières de la Massaliotide, et les peuples leur étaient soumis jusqu'au Mont Pyréné, jusqu'à l'Océan et jusqu'au Rhin. On raconte aussi que Luérius, le père de ce Bituitus qui fit la guerre à Maximus et à Domitius, était si extraordinairement riche et fastueux qu'un jour, pour démontrer à ses amis son opulence, monté sur un char il parcourut la plaine en semant de tous côtés des pièces d'or et d'argent qu'il leur laissait ramasser tandis qu'ils l'escortaient ».

STRABON, *Géographie*, IV, 2, 2-3.

au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, les Arvernes avaient depuis longtemps dans leur dépendance plusieurs peuples du Massif Central : les Eleutètes, les Cadurques, les Gabales et les Vellaves. Les événements de la guerre des Gaules montrent que les Arvernes entretenaient un réseau de relations diplomatiques à l'échelle de la Gaule : on se contentera d'évoquer l'alliance avec les Séquanes, dirigée contre les Eduens, ou bien encore le ralliement de plusieurs peuples, y compris les Eduens, derrière Vercingétorix à Alésia.

Les relations avec les autres peuples gaulois pouvaient prendre plusieurs formes, en fonction du rapport de force : rivalité et concurrence avec les Eduens, alliance avec les Séquanes, domination sur les petits peuples limitrophes au sud. Le jeu des alliances et des clientèles était par nature assez mouvant, et il est fort possible que l'influence des Arvernes ait été comparable au 1<sup>er</sup> siècle à ce qu'était celle des Eduens au 1<sup>er</sup>. Mais on ne saurait dans un cas comme dans l'autre parler d'un « empire ». Que les Eleutètes, les Cadurques, les Gabales et les Vellaves soient les clients des Arvernes impliquait dépendance et subordination, mais chacun de ces peuples conservait son identité territoriale et politique, son gouvernement et ses institutions. On reprendra par conséquent à Christian Goudineau, qui l'applique aux Eduens, l'idée d'une « confédération hiérarchisée » sous la conduite des Arvernes<sup>2</sup>.

Même si elles sont peu explicites, les sources écrites font allusion au régime politique des Arvernes et aux changements qui l'affectent au cours de cette période. Au 1<sup>er</sup> siècle semble dominer un système monarchique. Les auteurs anciens mentionnent deux rois arvernes, Luern et son fils

2 - C. GOUDINEAU, C. PEYRE, *Bibracte et les Eduens. A la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, Errance, 1993, p. 163.



« Le consul Q. Fabius Maximus, petit-fils de Paulus, lutta victorieusement contre les Allobroges et Bituit, le roi des Arvernes. De l'armée de Bituit, 120 000 hommes furent tués ; comme le roi lui-même s'était rendu à Rome pour donner réparation au sénat, on l'envoya à Albe pour être détenu, parce qu'il semblait contraire à la paix de le renvoyer en Gaule. On décida aussi d'arrêter son fils Congonnetiacus et de l'envoyer à Rome ».

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Abrégé du livre 61.

« Les Arvernes et les Rutènes avaient été vaincus par Q. Fabius Maximus ; le peuple romain leur avait pardonné, sans réduire leur pays en province, sans même leur imposer de tribut ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, I, 45, 2.

Bituit. Ils en louent la magnificence, à travers des clichés destinés à rehausser le prestige du consul romain qui a capturé Bituit et anéanti l'armée arverne dans la vallée du Rhône en 121 avant J.-C. Il n'est pas impossible que Rome ait contraint les Arvernes à un changement de régime après cette cuisante défaite, en leur imposant un traité de paix dictant de dures conditions<sup>3</sup>. Le moment était favorable car la monarchie venait de se déconsidérer : le Rhône charriait dit-on des milliers de victimes, le roi arverne avait été soit mis à mort, soit emprisonné à Albe, et son fils Congonnetiacus était retenu comme otage à Rome.

Dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle, la monarchie semble avoir disparu puisque Celttillos tente de la rétablir, à une époque où, d'après César et Strabon, la forme de gouvernement la plus répandue en Gaule chevelue est aristocratique. Celttillos échoue et est mis à mort par ses compatriotes au nom de l'État, mais son fils Vercingétorix paraît avoir eu les mêmes vellétés monarchiques. Pour cela, il est exilé par le parti aristocratique à la tête duquel se trouvait son oncle Gobannitio, mais il revient en force après avoir recruté une armée dans les campagnes et, à son tour, il contraint à l'exil les opposants.

On ignore en quoi consistait exactement le régime aristocratique arverne. On sait par César que les Arvernes se reconnaissaient, au milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., comme une *civitas*, terme utilisé par les Romains pour qualifier une entité pourvue d'une organisation politique propre. On ignore si, comme les Eduens, les Arvernes possédaient une constitution, une assemblée et des magistrats. César (*Guerre des Gaules*, VII, 64, 6) mentionne seulement les *pagi* des Arvernes, c'est-à-dire des subdivisions territoriales de la cité dotées d'une certaine autonomie politique, diplomatique et religieuse, qui à l'origine regroupaient des tribus. La cité est en fait une fédération de *pagi* susceptibles de défendre parfois des intérêts divergents. Les Morins fournissent un bon exemple de l'autonomie du *pagus* durant la guerre des Gaules, mais le texte césarien reste laconique à propos des Arvernes. En revanche, il est certain que s'opposaient des factions groupées autour de grandes familles entourées de vastes clientèles. L'affrontement de Vercingétorix et Gobannitio montre que les clivages politiques pouvaient traverser une même famille. Il fait écho à l'opposition des deux frères éduens Diviciac et Dumnorix. Dans les deux cas, l'enjeu dépasse la simple lutte pour le pouvoir car les protagonistes sont les représentants de deux conceptions différentes de l'autorité politique et des relations avec Rome : Vercingétorix comme Dumnorix aspirent à des pouvoirs forts de type monarchique et sont – à un moment du moins – hostiles à Rome ; Gobannitio et Diviciac sont quant à eux partisans de pouvoirs équilibrés répartis à tour de rôle entre les grandes familles aristocratiques ; Diviciac au moins tient à l'alliance avec les Romains<sup>4</sup>.

Chez les Arvernes, une partie des factions était assurément favorable aux Romains. Lucain (*La Pharsale*, I, 427-428) signale au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère que les Arvernes prétendaient, comme les

3 - C. GOUDINEAU, C. PEYRE, *id.*, *Bibracte et les Eduens*, *op. cit.*, p. 175.

4 - C. GOUDINEAU, C. PEYRE, *id.*, *Bibracte et les Eduens*, *op. cit.*, p. 183.

A PROPOS DES ORIGINES TROYENNES DES ARVERNES

« Les peuples arvernes qui osaient se prétendre frères du Latin et nés du sang troyen ».

LUCAIN, *La guerre civile (La Pharsale)*, I, 427-428.

« Il est dans mes domaines une terre qui s'enorgueillit d'être de même sang que les Latins ».

Sidoine APOLLINAIRE, *Carmen*, VII, 139.

Romains, descendre des Troyens. Certains historiens ont pensé qu'il s'agissait là d'une confusion avec les Eduens mais, quatre siècles plus tard, Sidoine Apollinaire (*Carmen*, VII, 139) évoque lui aussi le mythe de la consanguinité des Arvernes et des Latins. Comme les Eduens, les Arvernes se sont attribués une prestigieuse ascendance remontant à Troie, devenant ainsi parents avec les Latins et donc avec les Romains<sup>5</sup>. Cette fiction rappelle celle qui existait chez les Eduens, où elle était officiellement reconnue par Rome. Elle témoigne de la fascination exercée sur les peuples gaulois par la civilisation gréco-romaine, à une époque où les échanges avec le monde méditerranéen étaient devenus particulièrement intenses. Echanges d'hommes, de marchandises, mais aussi d'idées et de croyances. Arvernes et Eduens intègrent dans leur mythologie l'un des mythes fondateurs romains les plus puissants, ou plutôt ils s'insinuent dans ce mythe. Cela n'était certainement pas pour déplaire à ceux des Arvernes qui voyaient d'un œil favorable le développement des relations avec la Méditerranée, en particulier avec les Romains qui la contrôlaient depuis le II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Les plus hauts dignitaires arvernes entretenaient d'ailleurs des relations personnelles assidues avec des responsables romains, comme en témoigne Dion Cassius (*Histoire romaine*, XL, 41) évoquant l'amitié (*philia*) qui unissait Vercingétorix et César, ou, dès 51 avant J.-C., Hirtius (*Guerre des Gaules*, VIII, 44, 3) qualifiant l'Arverne Epasnactus de « très grand ami du peuple romain ». L'existence d'un parti pro-romain ne fait donc aucun doute. L'indulgence de César à l'égard des Arvernes à l'issue de la guerre des Gaules prend alors tout son sens : en leur restituant, comme aux Eduens, 20 000 prisonniers et en les exemptant de tribut après Alésia, César contribue à rétablir le prestige et l'autorité des vieilles familles aristocratiques, qui ne s'étaient engagées qu'à contrecœur dans l'entreprise aventureuse menée par Vercingétorix.

Comment pouvait-il en aller autrement, quand on prend la mesure de l'ampleur des échanges – commerciaux mais aussi diplomatiques – entre Arvernes et Romains dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle ? Les quantités extraordinaires d'amphores à vin italiennes Dressel I présentes sur l'*oppidum* de Corent au début du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. impliquent l'existence de réseaux commerciaux et d'intermédiaires actifs au sein du monde gaulois. Ce commerce devait profiter autant à l'aristocratie arverne qu'aux *negotiatores* romains, qui utilisaient la *Provincia* récemment conquise comme plaque tournante de ces échanges. Dans les années qui suivent la conquête des Gaules, l'abondance des monnaies à la légende EPAD sur l'*oppidum* de Gergovie (fig. 71), où elles représentent plus de 50 % du monnayage de bronze, confirme si besoin en était la réalité d'un parti pro-romain contrôlant les affaires au sein de l'aristocratie arverne, vraisemblablement ici celui du romanophile Epasnactus<sup>6</sup>. Seuls de grands aristocrates pouvaient traiter avec les puissants *negotiatores* romains, car ils monopolisaient le pouvoir, la terre et la culture nécessaires. Ces puissants justifiaient leur écrasante domination sur le peuple par de fastueuses redistributions à l'occasion desquelles le vin italien coulait à flot. Il n'est donc pas surprenant que l'occupation de ce même *oppidum* de Gergovie s'épanouisse pleinement après la conquête. On retrouve la même situation au Mont-Beuvray, la capitale des Eduens.

5 - C. GOUDINEAU, C. PEYRE, *id.*, *Bibracte et les Eduens*, *op. cit.*, p. 172.

6 - V. GUICHARD, P. PION, F. MALACHER, J. COLLIS, A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. *Revue archéologique du Centre de la France*, 32, 1993, p. 33.





Fig. 71 - Monnaie d'argent à légende EPAD de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (à droite) et denier prototype romain (cliché F. Malacher).

## L'ÉMERGENCE DE LA CENTRALITÉ

Quelle image l'archéologie nous donne-t-elle de la société arverne au cours des trois siècles qui précèdent le changement d'ère ? Celle-ci est-elle ou non en accord avec les témoignages écrits ? Les recherches conduites sur le peuplement de la Limagne à l'Age du Fer, dont les principaux résultats ont été exposés dans la première partie de cet ouvrage, révèlent une densité d'occupation sans équivalent dans le reste de la Gaule (et même peut-être dans l'ensemble du monde celtique) aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant J.-C. Les plus fortes concentrations de sites reconnues à ce jour s'observent dans la région proche de Clermont-Ferrand. La mise en place précoce d'un réseau de drainage laisse penser qu'une bonne partie de la Grande Limagne était déjà cultivée comme un jardin, donnant l'image, pour cette période, d'une solide prospérité et d'une forte pression humaine. Les fondements agricoles et démographiques de la puissance arverne sont donc désormais bien démontrés par l'archéologie, tout au moins dans la partie centrale du territoire. Les recherches entreprises récemment dans l'ouest de l'Auvergne sur l'extraction des métaux précieux à l'époque gauloise permettront peut-être d'éclairer les textes anciens sur un autre aspect de la richesse des rois arvernes : l'or.

Si la Grande Limagne constitue un foyer de peuplement et de prospérité exceptionnel, aucun site connu à l'heure actuelle n'est à même de correspondre à ce que les géographes appelleraient une « place centrale » avant le début du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, la plaine est constellée d'un grand nombre de sites de taille souvent modeste, et donc difficiles à repérer. A partir du III<sup>e</sup> siècle et surtout au siècle suivant, elle se couvre d'un nuage dense de hameaux et de fermes qui se partagent le vaste domaine agricole des « terres noires ». Il semble qu'ait alors émergé une forme originale d'économie, fondée sur des petites communautés interdépendantes, conciliant des activités agricoles et artisanales. Les villages très étendus que l'on connaît à la même époque dans les



cités limitrophes, chez les Bituriges, les Ségusiaves et même les Vellaves, ne semblent pas avoir d'équivalent chez les Arvernes, si ce n'est, peut-être, à La Grande Borne et, dans une certaine mesure, à Aigueperse – mais les conditions de fouille ne permettent pas d'être trop péremptoire. Alors que dans d'autres régions on constate à partir du début du II<sup>e</sup> siècle l'apparition d'une agglomération centrale contrôlant un vaste territoire de plusieurs centaines de kilomètres carrés, rien de tel n'est observé en territoire arverne. L'émergence d'une « place centrale » y a sans doute été rendue impossible par la densité anormalement élevée de la population, dans un milieu exceptionnellement propice à l'agriculture. Il est donc probable que le royaume arverne ait été dépourvu d'une capitale identifiable à une agglomération particulièrement étendue jusqu'à une époque avancée de son histoire <sup>7</sup>.

Il faut attendre le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. pour qu'apparaisse une série d'agglomérations de grande envergure assimilables à des « places centrales » : les *oppida* de Corent, Gondole et Gergovie. Ces trois agglomérations, distantes l'une de l'autre de six kilomètres, se sont succédé dans le temps, en l'espace de quelques générations seulement, à l'endroit précis où le val d'Allier, assez étranglé en amont, s'ouvre brusquement sur la vaste plaine de la Grande Limagne. Le plateau basaltique de Corent (fig. 72), d'une superficie de 70 hectares, est occupé dans le premiers tiers du I<sup>er</sup> siècle par un habitat en matériaux périssables dont l'organisation spatiale nous échappe, faute de fouilles. Seule la moitié de la surface du plateau paraît avoir été densément occupée, et aucune fortification n'a été reconnue. Dans les années 1990, des sondages ont révélé l'existence d'un sanctuaire au centre du plateau <sup>8</sup>.



Fig. 72 - Vue aérienne de l'*oppidum* de Corent (cliché A. Camérani).

7 - J. COLLIS, J. DUNKLEY, V. GUICHARD., C. MENNESSIER-JOUANNET, La Basse-Auvergne à la fin du Second Age du Fer. Un aperçu des recherches en cours. *Chroniques historiques du Livradois-Foréz*, 19, 1997, p. 13.  
 8 - V. GUICHARD, Corent. Plateau. *BSR Auvergne*, 1995, pp. 67-69.





Fig. 73 - Vue aérienne de l'oppidum de Gondole (cliché ARAFA).



Fig. 74 - Vue aérienne de l'oppidum de Gergovie (cliché CERA).



Vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle, une imposante fortification est aménagée dans la plaine, à Gondole (fig. 73), commune du Cendre, à moins de six kilomètres au nord, à la confluence de l'Auzon et de l'Allier : constituée d'un talus gigantesque de 600 m de long, encore haut de 6 à 8 m, large de 50 m, et d'un fossé de même ampleur, elle délimite un vaste espace triangulaire d'une trentaine d'hectares occupé par un habitat en matériaux périssables. Les prospections aériennes y ont révélé une forte densité de structures en creux organisées de façon régulière, tandis que les ramassages de surface livrent peu de mobilier. On peut par conséquent envisager une occupation courte mais dense de cette agglomération.

Enfin, le vaste plateau de Gergovie (fig. 74), dont la superficie est comparable à celle de Corent (environ 70 hectares), est occupé dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle, peut-être dès les années soixante. Les fouilles des années 1930-1940 ont mis en évidence des traits de romanisation absents sur les deux sites précédents. Le plateau basaltique est limité, au moins au sud, par un rempart constitué d'un mur en pierre sèche sans armature interne, parementé sur ses deux faces et muni de contreforts. Cette architecture d'aspect méditerranéen, très originale pour l'époque en Gaule chevelue, rappelle les fortifications des *oppida* du Midi. Les habitations présentent également une architecture romanisée, qui fait largement appel à la tuile et au mortier de chaux. Probablement disposées le long d'une voirie régulière, elles évoquent une urbanisation embryonnaire comparable à celle qui est connue à Bibracte à la même époque. Il faut préciser toutefois que ces caractères se rapportent à la phase finale de l'occupation du plateau, postérieure en tout cas à la conquête romaine. L'*oppidum* est alors contrôlé par une aristocratie avide d'afficher sa romanité, avant même que la Gaule chevelue n'ait acquis le statut de province romaine.

Plusieurs raisons invitent à penser qu'au moins deux des trois agglomérations précédentes – Corent et Gergovie – ont joué le rôle de centre politique du territoire arverne : leur dimension exceptionnelle en regard de tous les autres sites antérieurs ou contemporains en Auvergne, leur position géographique privilégiée, contrôlant la Grande Limagne et le val d'Allier, l'existence d'ateliers monétaires et la présence, dans le cas de Gergovie, d'une fortification de prestige. Cette « capitale » se serait donc déplacée au moins une fois de quelques kilomètres au cours du 1<sup>er</sup> siècle. Dans la dernière décennie de ce siècle, les premiers développements d'Augustonemetum, à quelques kilomètres au nord, ajoutent une étape supplémentaire dans cette migration du chef-lieu de cité arverne, qui cette fois se fixe définitivement.

Si l'on compare le territoire des Arvernes avec celui des Bituriges et celui des Eduens, il en ressort trois modèles très différents d'organisation spatiale au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>9</sup>. Le territoire biturige présente une organisation « uniforme », caractérisée par un réseau d'*oppida* régulièrement répartis dans l'espace<sup>10</sup>. L'*oppidum* de Châtelay à Hérisson, dans l'Allier, forme l'ultime nœud de ce réseau vers l'est (fig. 75). En territoire éduen domine un système « centrifuge », articulé autour d'un *oppidum* central très étendu – le Mont-Beuvray – situé au cœur d'une région dépeuplée, relayé par des *oppida* secondaires mais densément peuplés dans les deux vallées plus hospitalières de la Saône (Mâcon-*Matisco* et Châlon-*Cabillonum*) et de la Loire (Decize-*Decetia* et *Noviodunum*). À l'inverse, on observe chez les Arvernes une organisation « centripète ». Le cœur du territoire est la zone de peuplement la plus dense et le lieu d'un *oppidum* central, non relayé par des *oppida* satellites, si ce n'est peut-être dans des zones périphériques et isolées. Les deux *oppida* de Bègues et de Saint-Just-de-Baffie présentent en effet des caractéristiques communes qui les apparentent à des centres subalternes : implantation sur les confins de la cité arverne, position dominante au sein d'un territoire fortement individualisé (respectivement la basse vallée de la Sioule et le bassin de la Dore), occupation certaine mais diffuse au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>11</sup>.

9 - V. GUICHARD, B. FISCHER, P. PION, *Aux confins des cités arverne, biturige et éduenne : le Bourbonnais aux 1<sup>er</sup> et 1<sup>er</sup> s. avant J.-C.* XVIIe colloque de l'AFEAF, Nevers, 1993.

10 - RALSTON I.B.M. *Les enceintes fortifiées du Limousin*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, Documents d'archéologie française, 36, 1992, p. 155, fig. 62.

11 - Aucun autre *oppidum* ne présente de telles caractéristiques dans la région. Le site de Bègues, déjà occupé au VI<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, pourrait s'étendre bien au-delà des six hectares délimités par le rempart rectiligne, sous le village actuel. Mais l'occupation du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. semble assez lâche. Le site de Saint-Just-de-Baffie, lui aussi occupé au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., paraît dénué de rempart.



Fig. 75 - Vue aérienne de l'oppidum de Châtelay (cliché Archambault).

## LES FONDEMENTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA PUISSANCE ARVERNE

Comment expliquer la rupture introduite au tout début du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. dans l'organisation du territoire par l'émergence d'une « place centrale » ? Une première constatation s'impose : ce phénomène est consécutif d'une longue période de développement, qui débute au III<sup>e</sup> siècle et s'amplifie au II<sup>e</sup>. La croissance démographique continue s'accompagne durant cette période d'un développement évident des moyens de production et des échanges commerciaux. Dans le domaine agricole, le modelage d'un nouveau paysage agraire s'accompagne d'un développement considérable de la production. L'archéozoologie (étude des restes osseux animaux) nous apprend que porcs et bœufs constituaient l'essentiel du cheptel. La carpologie (étude des graines carbonisées), que les cultures associaient légumineuses (pois, vesces, lentilles) et céréales, principalement l'orge et les blés durs compacts. Au II<sup>e</sup> siècle, la densité de l'habitat et des réseaux de drainage autorise à parler d'une agriculture « intensive ». Les fouilles de La Grande Borne, d'Aigueperse et du Pâtural révèlent des progrès comparables dans le domaine artisanal. A La Grande Borne, les fouilles de J. Collis, limitées pourtant à un espace de moins de 300 m<sup>2</sup>, ont révélé les traces d'un artisanat étonnamment diversifié : métallurgie du fer, du bronze et des métaux précieux ; travail de l'os pour la fabrication de dés et de perles ; travail du corail ; activité textile ou tannerie. L'industrie de la céramique illustre parfaitement l'évolution de l'économie dans le sens d'une centralisation accrue, avec l'apparition dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle d'un service de vaisselle culinaire normalisé, composé d'un pot, d'une écuelle ouverte à goulot et de la célèbre « jatte d'Aulnat ». Au même moment, les potiers arvernes produisent des céramiques peintes qui, par la virtuosité de la facture et l'originalité des sources d'inspiration, constituent un témoignage éblouissant de l'art laténien tardif (fig. 76).

Parallèlement, des réseaux d'échanges à longue distance se tissent progressivement. Limitées jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle à de petites quantités de vaisselle fine sud-italique (céramique « campanienne » à vernis noir) et sud-gauloise (cruches et coupes à pâte claire de la région de Marseille), les importations s'intensifient de façon notable dans le demi-siècle suivant, avec l'arrivée de plus en plus massive d'amphores contenant du vin italien (les fameuses « Dressel 1A »). Les échanges





Fig. 76 - Vases peints laténiens exhumés rue Elysée-Reclus à Clermont-Ferrand (cliché ARAFA)





Fig. 77 - Quart de statère de La Grande Borne (fouille J. Collis) daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (cliché F. Malacher).



Fig. 78 - Statère arverne de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. provenant du trésor d'Orcines (cliché F. Malacher).



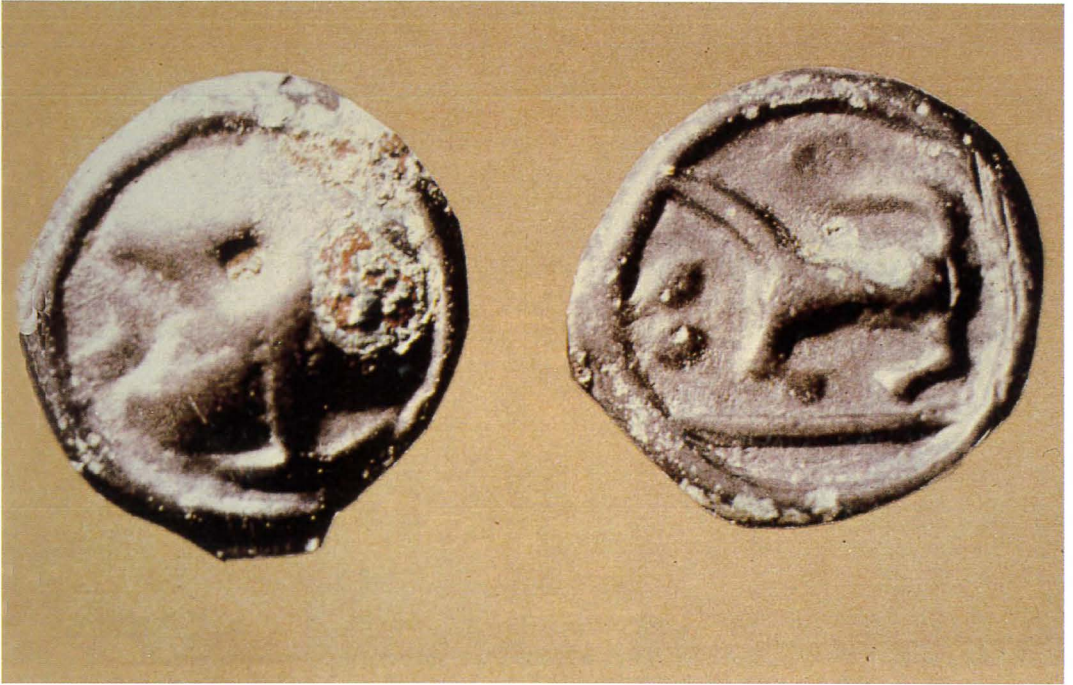


Fig. 79 - Potin au long cou de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. provenant de l'*oppidum* de Corent.  
(cliché F. Malacher)

sont alors fortement stimulés par l'apparition de la monnaie (fig. 77 à 79), qui constitue l'une des innovations majeures du Second Age du Fer puisqu'elle permet aux sociétés laténiennes d'accéder à un système économique aussi élaboré que celui du monde hellénistique et romain <sup>12</sup>. Dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, la monnaie est couramment utilisée pour les échanges quotidiens. En témoignent les nombreuses pièces de bronze coulé, dont l'iconographie au taureau cornupète est inspirée des émissions massaliètes en usage à la même époque. Or ces « potins » apparaissent dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle.

L'émergence d'une « place centrale » est donc l'aboutissement d'une longue période de développement économique et démographique. Mais ce tournant très important marque aussi une rupture avec le passé, car la mise en place de l'*oppidum* de Corent coïncide avec l'abandon de nombreux sites dans la plaine : c'est le cas de La Grande Borne et de Pâtural. Le regroupement rapide d'une population importante au sein d'un *oppidum* central, en l'espace de quelques années, suggère un contexte de crise. Cette crise s'accompagne sans aucun doute d'une réorganisation profonde de la société, dont sont peut-être l'écho les compétitions parfois meurtrières au sein de la classe dirigeante que César rencontre chez les Arvernes comme chez bien d'autres peuples <sup>13</sup>. L'apparition des *oppida* est-elle liée à la crise du système monarchique attestée par les textes chez les Arvernes ? Les déplacements successifs de l'*oppidum* central peuvent-ils s'expliquer par des crises de successions dynastiques ? Le choix de tel ou tel site résulte-t-il de la victoire d'une faction sur une autre ? La personnalisation fréquente des émissions monétaires, par l'inscription du nom du monnayeur sur les pièces, semble bien illustrer en tout cas la compétition acharnée des élites aristocratiques pour le pouvoir.

12 - V. GUICHARD *et al.*, "A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue...", *op. cit.*, p. 41.

13 - J. COLLIS *et al.*, "La Basse-Auvergne à la fin du Second Age du Fer...", *op. cit.*, pp. 15-16.





Fig. 80 - Sol du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. jonché d'amphores sur l'*oppidum* de Corent (cliché ARAFA).

Quoi qu'il en soit, les troubles politiques et les bouleversements sociaux n'affectent pas l'activité économique. Bien au contraire, le développement des *oppida* est concomitant d'un formidable essor de la production et des échanges, qui apparaissent aussi désormais plus centralisés. L'augmentation massive de la circulation monétaire au début du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. paraît étroitement liée à l'apparition des *oppida*<sup>14</sup>. Comme semblent le montrer les trois coins monétaires trouvés à Corent, la frappe a désormais lieu sur l'*oppidum*, sous le contrôle direct de l'autorité politique. Or ce contrôle paraît s'être renforcé au cours du 1<sup>er</sup> siècle, avec un cloisonnement accru des systèmes monétaires : en effet, alors que la part de la circulation secondaire des monnaies de Gaule chevelue s'élevait à 26 % sur les sites de plaine, elle n'est plus que de 13 % à Corent et tombe à 6 % à Gergovie<sup>15</sup>.

De même, les quantités ahurissantes d'amphores italiques trouvées à Corent témoignent non seulement de la massification des échanges et de la consommation de vin, mais aussi d'un contrôle des circuits commerciaux par une partie de la population (fig. 80). La consommation du vin elle-même était probablement très ritualisée et étroitement contrôlée par l'aristocratie, qui assurait sa redistribution lors de fastueux banquets attestés par les textes et depuis peu par l'archéologie<sup>16</sup>. On ignore quelles étaient les contreparties de ces importations : les textes nous invitent à penser aux produits de l'agriculture et de l'élevage, aux métaux, au sel et aux esclaves, mais l'archéologie ne permet guère de documenter cette question.

L'essor de ce commerce nécessitait une utilisation accrue de l'écriture pour les transactions (comptes, archives), ce que traduit la multiplication des graffiti sur céramique utilisant l'alphabet grec pour transcrire la langue gauloise. Il supposait aussi des infrastructures adaptées (moyens de

14 - V. GUICHARD *et al.*, "A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue...", *op. cit.*, pp. 47-48.

15 - *Id.*, *op. cit.*, p. 44.

16 - M. POUX, Espaces votifs, espaces festifs. Banquets et libations en contexte de sanctuaire et d'enclos. Dans J.-L. BRUNAUX (dir.) *Des enclos, pour quoi faire ?* Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre. Revue archéologique de Picardie, 2000.

transport, routes, entrepôts, quais, octrois). Une grande partie du trafic devait s'effectuer par voie d'eau sur l'Allier. La position topographique des « places centrales » successives permettait le contrôle du principal cheminement traversant la Basse Auvergne. Des sondages ont révélé une occupation vraisemblablement liée au franchissement de l'Allier ou au contrôle du trafic fluvial au pied du plateau de Corent, sur le rebord d'une terrasse haute surplombant la rivière<sup>17</sup>. Contemporaine de l'*oppidum*, elle s'étendait sur au moins cinq hectares et a livré une très grande quantité d'amphores.

L'étude de la distribution géographique des monnayages arvernes révèle que la principale zone de circulation secondaire était le Midi de la Gaule, particulièrement la basse vallée du Rhône et le Languedoc oriental<sup>18</sup>. Dans la basse vallée du Rhône, 55 % des monnaies originaires de Gaule chevelue sont arvernes. Ces monnaies, majoritairement des bronzes moulés, pouvaient servir occasionnellement comme subdivisions pour les systèmes en vigueur dans le Midi. En revanche, elles étaient beaucoup moins fréquentes dans les territoires éduen, biturige et lémoince, pourtant plus proches. On a donc là la preuve que les Arvernes entretenaient des contacts privilégiés avec le littoral méditerranéen au I<sup>er</sup> siècle, par l'entremise des peuples méridionaux qu'ils contrôlaient étroitement (Vellaves et Gabales en particulier). Ces contacts semblent s'être distendus après le milieu du I<sup>er</sup> siècle<sup>19</sup>.

La concentration d'une population importante dans l'espace relativement restreint d'une agglomération exigeait la mise en place de nouveaux circuits d'approvisionnement, le redéploiement des activités productives et la réorganisation des terroirs. On peut supposer qu'une bonne partie des moyens de production était désormais regroupée sur l'*oppidum*. Malheureusement, on connaît encore assez mal l'artisanat des *oppida* arvernes. Même si les ateliers de potiers n'ont pas encore été localisés, la standardisation accrue de la céramique, qui se traduit par la disparition totale des décors peints très sophistiqués du siècle précédent, reflète néanmoins une forme de centralisation de la production.

De toute évidence, ces mutations ont eu des répercussions importantes sur l'occupation du sol et les formes de l'habitat rural. Toutefois, la désaffectation de la plaine n'est qu'apparente, car un seul *oppidum*, aussi vaste soit-il, ne pouvait accueillir la population de dizaines de petites agglomérations et de centaines de fermes isolées. Il fallait bien en outre assurer le ravitaillement des nombreux occupants regroupés sur les *oppida*. L'habitat rural du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. était probablement plus dispersé, et donc moins facilement repérable, que celui de la période antérieure. Des fouilles ont récemment mis en lumière quelques unes de ces cellules d'exploitation, vouées désormais exclusivement aux activités agricoles. On peut mentionner le site de Chaniat à Malintrat sur le tracé de l'A710 et celui des Chazoux à Gannat sur le tracé de l'A719<sup>20</sup>. Par ailleurs, les prospections en cours montrent qu'une majorité d'établissements gallo-romains de Grande Limagne présente des indices nets d'occupation à La Tène finale, dissimulant ainsi sous leurs vestiges plus structurés les traces des exploitations antérieures<sup>21</sup>. La découverte de deux inhumations aristocratiques sur le site de Chaniat, à proximité d'une *villa*, suggère que les élites possédaient de vastes domaines regroupant l'essentiel de la main-d'œuvre agricole.

17 - J. DUNKLEY, V. GUICHARD, Le Bay (Les Martres-de-Veyre). *BSR Auvergne*, 1996, p. 85.

18 - D. NASH, *Settlement and coinage in Central Gaul c.200-50 BC*. Oxford, BAR, international series, 39, 1978, pp.146 et 162. B. FISCHER, "Les relations entre les Arvernes et le Midi méditerranéen à travers la numismatique". *Revue archéologique du Centre de la France*, 29, 1990, pp.63-66. V. Guichard *et al.*, "A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue...", *op. cit.*, p. 44.

19 - J.-C. RICHARD, Les découvertes de monnaies arvernes dans le Midi méditerranéen. Dans COLLIS, A. DUVAL, R. PÉRICHON (dir.), *Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez*. IV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Sheffield University – Centre d'études forésiennes, Saint-Étienne, 1983, pp. 288-295.

20 - S. JONE, "A710. Chaniat, Pré Guillot (Malintrat)". *BSR Auvergne*, 1998, p. 70. A. REBISCOUL, Les Chazoux (Gannat). *BSR Auvergne*, 1996, p. 17.

21 - F. TRÉMENT, "Les campagnes de l'Auvergne romaine: problématiques et perspectives de recherches" Centre de Recherche sur les Civilisations Antiques, collection Erga, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, à paraître.

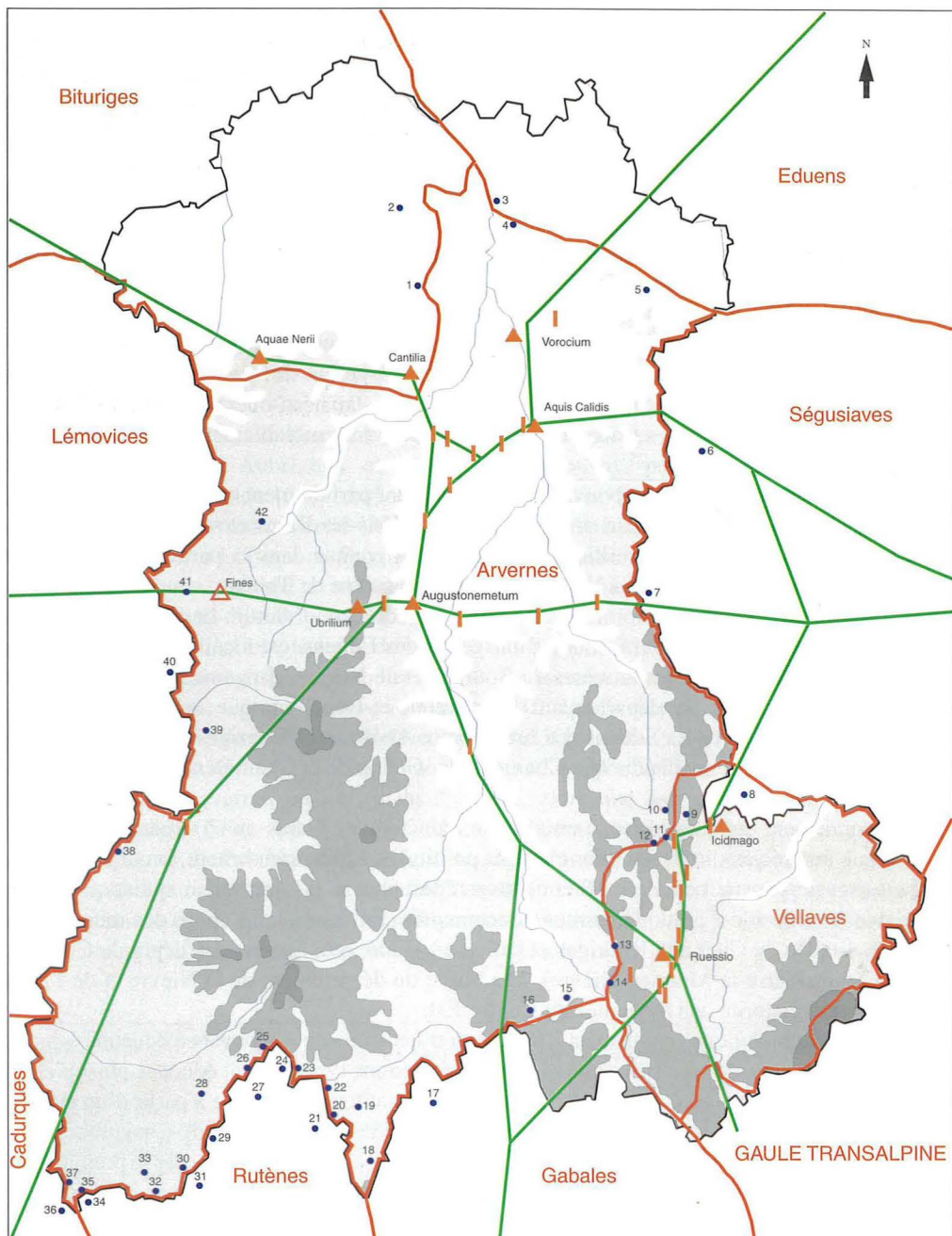


L'une des étapes majeures de la mise en place de l'organisation sociale typique de la fin de l'Age du Fer en Europe tempérée est franchie lorsque apparaît une compartimentation régionale stable du peuplement au sein de laquelle chaque groupe a acquis une identité. Cette identité se manifeste à la fois par l'acquisition d'un nom, d'une organisation politique, d'une autonomie économique, d'une spécificité culturelle et par la constitution d'un territoire précisément délimité, tout au moins dans les secteurs les plus fréquentés. L'archéologie invite à penser qu'à l'époque du passage d'Hasdrubal, à l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., une entité arverne s'était formée en Auvergne depuis plusieurs générations. On ne peut retenir, comme on l'a fait par le passé, l'argument numismatique selon lequel les Arvernes seraient responsables des plus anciennes émissions de monnaie de la Gaule Chevelue au III<sup>e</sup> siècle, les fameux « Philippes ». En revanche, dès le début de ce siècle apparaissent des agglomérations de plaine très précoces, dont les vestiges mobiliers, en particulier la céramique, possèdent déjà les caractéristiques du faciès régional du II<sup>e</sup> siècle. La même spécificité culturelle se retrouve dans les rites funéraires : les Arvernes pratiquent en effet l'inhumation, ce qui est exceptionnel en Gaule à la fin du II<sup>e</sup> siècle <sup>22</sup>.

Les données des textes et de l'archéologie sont malheureusement trop lacunaires pour permettre de définir précisément les contours du territoire arverne avant la conquête romaine (fig. 81). Les sources écrites autorisent seulement à énumérer les peuples limitrophes – Lémovices, Bituriges Cubes, Eduens, Ségusiaves, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques – et les chefs-lieux qui sont les leurs à l'époque romaine, donnant une idée assez vague de leurs territoires respectifs. Quant à l'archéologie, outre qu'elle ne fournit pas des informations homogènes pour l'ensemble du territoire (on est tributaire de la carte de la recherche, particulièrement déséquilibrée en Auvergne au profit de la région de Clermont-Ferrand et au détriment des zones de marches, qui nous intéressent précisément ici), elle permet seulement de définir des faciès culturels, qui n'ont pas nécessairement de signification politique. En l'occurrence, il est évident que le territoire arverne s'étendait bien au-delà du foyer de prospérité identifié dans la Grande Limagne et sur ses bordures, dans des régions montagneuses et boisées moins hospitalières et moins accessibles.

Traditionnellement, l'approche du territoire des cités gauloises est basée sur la méthode dite « régressive », fondée sur le principe selon lequel les limites des diocèses médiévaux ont été calquées sur les limites administratives de l'Empire romain lors de l'institution des métropoles au début du V<sup>e</sup> siècle. Ainsi, l'ancien diocèse de Clermont correspondrait globalement à la *civitas Arvernorum* du Haut-Empire. Comme le découpage imposé en Gaule par César se contente largement de fixer une situation préexistante, on peut supposer que ces mêmes limites valent pour l'époque préromaine. Deux autres outils complètent habituellement la méthode régressive : l'épigraphie et la toponymie. Les bornes milliaires, malgré les déplacements dont elles ont pu faire l'objet au cours des siècles, constituent de précieux jalons, car elles indiquent la distance à partir du chef-lieu de la cité sur laquelle se trouve la voie. Quant à la toponymie, elle s'appuie sur les noms de lieux dont l'étymologie exprime l'idée de limite : c'est le cas par exemple des toponymes dérivés du celtique \**Ekwaranda* (Egarande, Eygurande, Ygrande, Iguérande, Les Eguirandes, Guirande, La Durande, Irandel, Hirondelle, Hirondet) ou \**Kamaranda* (La Chamarande, Chamérande), dont le radical \**randa* a le sens de « limite ». C'est le cas également des toponymes dérivés de termes latins relevant du même champ sémantique : ainsi *finēs* (que l'on trouve dans les itinéraires routiers antiques comme la Table de Peutinger) a donné Fix-Saint-Geney et Fins, *confinialis* (qui signifie « limitrophe ») : Couffinhal, Coffinhal et Couffin, *meta* (la borne) : Medeyrolles, *terminu* (borne) : Termes,

22 - G. LOISON, J. COLLIS, V. GUICHARD, Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin de l'Age du Fer : nouvelles données. *Revue archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, pp. 97-111.



- ▲ Station attestée sur la Table de Peutinger
- ▲ Station supposée de la Table de Peutinger
- Borne milliaire
- Voie romaine (tracé supposé et simplifié)
- Limite territoriale
- Toponyme-frontière

0 10 20 km

Fig. 81 - Le territoire de la cité arverne après la conquête romaine (F. T.)

1: Fins – 2: Ygrande – 3: Chamérande – 4: Guérande – 5: Chamérande – 6: Chamérande – 7: Guirande – 8: Egarande – 9: La Chamérande – 10: Medeyrolles – 11: Trevis – 12: La Chamérande – 13: Fix – 14: La Durande – 15: Orlat – 16: Auvers – 17: Termes – 18: Hirondet – 19: Les Eguirands – 20: Guirande – 21: Couffinhal – 22: Couffin – 23: L'Hirondelle – 24: Frons – 25: Brommet – 26: Bromme – 27: Brommat – 28: Les Auvers – 29: Aurières – 30: Coffinhal – 31: Couffinhal – 32: Frons – 33: Coffinhal – 34: Aurières – 35: Aurières – 36: Guirande – 37: Les Aurières – 38: L'Hirondelle – 39: La Burande – 40: Eygurande – 41: Termes – 42: Termes.



*fenestra* (col, passage): Fenestre, *frons* (front, au sens de frontière): Frons. La racine du latin vulgaire *\*broga* ou du gaulois *\*brogi* (limite) a donné La Bromme, Bromme, Brommet, Brommat. Aurières tirerait son étymologie de *ora* (bord, extrémité), et Orlat de *orulare*, formation du latin parlé qui signifierait « bordé » (par la frontière). Auvers et Les Auvers, qui viennent de *\*Alvernos*, c'est-à-dire *ad Alvernos*, contiendraient aussi l'idée de frontière <sup>23</sup>.

Le nord de l'Auvergne a fait l'objet d'une synthèse intégrant ces différentes approches en les combinant aux données archéologiques, malheureusement trop diffuses dans les zones peu peuplées des marches <sup>24</sup>. L'actuel département perpétue les limites de l'ancien duché de Bourbonnais, qui s'était développé aux confins des diocèses de Bourges, Clermont, Nevers et Autun. Ces circonscriptions ecclésiastiques sont vraisemblablement calquées sur celles des cités gallo-romaines des Bituriges Cubes, des Arvernes et des Eduens – la très vaste cité éduenne ayant été démembrée en deux diocèses dès l'Antiquité tardive. Le territoire des Arvernes devait donc s'enfoncer en coin dans l'actuel département de l'Allier, au contact des Bituriges au nord-ouest et des Eduens au nord-est. Le point de contact entre ces trois territoires se situait vraisemblablement au nord du département, dans la région de Moulins <sup>25</sup>.

Les données épigraphiques et toponymiques s'accordent parfaitement avec ce découpage. Dans la vallée du Cher, à l'ouest du département de l'Allier, Nérès-les-Bains et sa région ont livré plusieurs inscriptions bituriges. Des milliaires arvernes sont connus dans la partie sud de ce même département, à Bègues, à Biozat et à Vichy. Le milliaire arverne de Tréteau, situé plus loin vers le nord-est, est à moins de quinze kilomètres de la limite du diocèse d'Autun. Le toponyme Ygrande, dans l'Allier, au contact des Arvernes, des Bituriges et des Eduens, est localisé à vingt kilomètres à l'ouest de la limite séparant les diocèses de Bourges et de Nevers, dans une zone de confins. Le toponyme Iguérande, dans le département de la Saône-et-Loire, marque la frontière entre les Arvernes, les Ségusiaves et les Eduens. La limite entre Arvernes et Bituriges est également matérialisée par le toponyme Fins, tandis que Chamérande, Guérande et Chamarande jalonnent la frontière avec les Eduens.

Le cloisonnement qui caractérise la circulation monétaire en Gaule au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. fait de la monnaie un précieux indicateur des clivages politiques. Malheureusement, le corpus des monnaies gauloises du département de l'Allier est trop réduit pour avoir une valeur statistique. La partie supposée arverne n'est pratiquement pas documentée. En revanche, l'étude des monnaies rattache bien la vallée du Cher aux Bituriges et celle de la Loire aux Eduens. Le dépôt de Chantenay (canton de Saint-Pierre-le-Moutier, Nièvre), à la limite du département de la Nièvre et de l'Allier, a livré en grande majorité des monnaies du Centre-Est.

Les faciès céramologiques confirment l'extension d'une zone de « mouvance éduenne » jusqu'à l'Allier. La céramique « de type Besançon », considérée comme typiquement éduenne puisqu'elle est diffusée en très grande quantité dans le territoire éduen durant tout le 1<sup>er</sup> siècle à partir d'un épiceutre que l'on situe dans le Morvan, est abondante dans la vallée de la Besbre (site de Chavroches) et sur la rive droite de l'Allier, dans la région de Moulins (Avermes, Toulon-sur-Allier), dès la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle. Même si sa diffusion se fait progressivement plus lointaine au cours du 1<sup>er</sup> siècle, on ne la retrouve jamais dans de telles quantités sur les sites arvernes. A l'inverse, la céramique de Chemilly présente des traits typiques de la Basse Auvergne, avec le façonnage du pied de certains

23 - Ces exemples pris au territoire arverne sont empruntés à J.-P. Chambon, Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie: pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antique. *Mélanges de dialectologie, toponymie, onomastique offerts à Gérard Taverdet*. ABELL, Dijon, 2001, pp. 77-118.

24 - V. GUICHARD *et al.*, Aux confins des cités arverne, biturige et éduenne..., *op. cit.*

25 - C. GOUDINEAU, C. PEYRE, *Bibracte et les Eduens*, *op. cit.*, p. 155.

vases par adjonction d'un disque d'argile après tournage de la panse. Il semble donc bien, malgré les réserves émises plus haut, que les découpages territoriaux aient façonné en grande partie les pratiques culturelles. Cette constatation n'est finalement pas si surprenante quand on considère le fort cloisonnement des cités gauloises à l'époque césarienne, tant sur le plan politique qu'économique. La forte « centralisation » du territoire arverne ne pouvait qu'accentuer les particularismes culturels.

La restitution des autres limites du territoire arverne s'appuie essentiellement sur la méthode régressive, ponctuellement confortée par les données de l'épigraphie et surtout de la toponymie. A l'est, la limite avec les Ségusiaves était vraisemblablement marquée par la ligne de crête élevée des monts du Forez. Deux toponymes pourraient s'y rapporter : Chamarande et Guirande. Sur la voie Clermont-Lyon, le milliaire arverne le plus éloigné qui nous soit connu est celui de Vollore, situé à 31 milles d'Augustonemetum.

Au sud-est, le petit diocèse du Puy perpétue le territoire de la cité des Vellaves. Celui-ci coïncidait avec le bassin versant de la haute vallée de la Loire, en amont des gorges qui marquent son entrée dans le Forez. Ses limites sont confirmées par l'épigraphie et la toponymie<sup>26</sup>. A l'ouest, la limite avec le diocèse de Clermont est jalonnée d'indices : bornes milliaires vellaves d'Usson-en-Forez, de Saint-Jean-d'Aubrigoux et de Saint-Jean-de-Nay, pas moins de sept toponymes (Egarande, La Chamarande [deux cas], Medeyrolles, Trevis, Fix, La Durande)<sup>27</sup>. Les gorges de l'Allier marquaient la frontière entre Vellaves et Gabales. Au nord, le diocèse du Puy empiétait sur les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme. Sur la borne milliaire trouvée près d'Usson-en-Forez, la distance est exprimée en milles et non en lieues comme chez les Ségusiaves. Sur la borne milliaire de Saint-Jean-d'Aubrigoux, la distance est comptée à partir de *Ruessio* (Saint-Paulien), capitale des Vellaves. A l'est, la ligne de partage des eaux du Rhône et de la Loire devait séparer les Vellaves des Allobroges, comme elle séparait les diocèses du Puy et de Vienne. Au sud-est, enfin, nous savons par César (*Guerre des Gaules*, VII, 8, 2-3) que les Arvernes – ou plutôt leurs clients vellaves – étaient séparés des Helviens par les Cévennes.

César (*Guerre des Gaules*, VII, 75, 2) nous apprend que les Vellaves étaient depuis longtemps sous la coupe des Arvernes au milieu du 1<sup>er</sup> siècle, alors que leur émancipation est acquise à l'époque de Strabon (*Géographie*, IV, 2, 2). Ils contrôlaient la route du Midi entre Saint-Paulien et Aubenas par le col du Pal. Voisins des Helviens du Vivarais, ils étaient en contact direct avec le monde romain depuis la conquête de la Gaule Transalpine. Bien qu'ils n'aient apparemment jamais frappé monnaie – est-ce un signe de leur dépendance politique ? –, ils jouaient un rôle important dans les échanges commerciaux avec le centre de la Gaule.

#### LE COMMERCE DES ARVERNES AVEC LA VALLÉE DU RHÔNE

« Toutefois, comme le courant du Rhône est vif et rend la navigation difficile, certaines marchandises de la région rhodanienne sont chargées de préférence sur des chars et acheminées par la voie de terre, notamment toutes celles qui sont exportées chez les Arvernes ou qui doivent gagner le cours de la Loire, bien que le Rhône passe en certains endroits très près de ces destinations ».

STRABON, *Géographie*, IV, 1, 14.

26 - Pour plus de détails sur cette question, voir M. PROVOST, B. RÉMY, *La Haute-Loire. op. cit.*, pp. 27-28 et fig. 4.

27 - J.-M. DESBORDES estime, à propos des Lémovices, que l'étymologie du toponyme Les Durandes, sans rapport avec \**Ekwaranda*, dériverait tout simplement du nom d'un exploitant agricole. J.-M. DESBORDES, *Les limites des Lémovices. Aquitania*, I, 1983, p. 48, note 98.



En direction du sud, les limites du territoire arverne sont presque exclusivement documentées par la toponymie, au contact des peuples-clients que sont, d'est en ouest, les Gabales, les Rutènes et les Cadurques. Traditionnellement, on admet que le département du Cantal faisait intégralement partie du territoire arverne, en calquant la limite de la *civitas* sur celle du diocèse de Clermont avant la création de l'évêché de Saint-Flour au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle <sup>28</sup>. B. Rémy conteste ce point de vue, estimant que le département du Cantal était réparti entre les Arvernes, les Lémovices et les Gabales <sup>29</sup>. Reprenant cette hypothèse à leur compte, M. Provost et P. Vallat font remarquer que le nouveau diocèse médiéval n'avait pas forcément été pris au seul diocèse de Clermont <sup>30</sup>. Ils supposent que les crêtes du massif du Cantal constituaient la limite des territoires de quatre ou cinq peuples gaulois, chacun occupant un bassin versant : les Lémovices le bassin de la Dordogne, les Cadurques, les Rutènes et peut-être les Gabales celui de la Garonne (Lot et Truyère), les Arvernes celui de l'Allier. Ainsi, la région d'Aurillac et de Mauriac aurait été lémovice, celle de Saint-Flour gabale. Seul le Cézallier, à l'extrémité nord-est du département du Cantal, aurait relevé du territoire arverne. Cette hypothèse, qui repose sur une série de pétitions de principe et sur un déterminisme géographique par trop simpliste, n'a en réalité aucun fondement sérieux. Dans les Alpes méridionales, par exemple, le bassin versant et la ligne de crête sont souvent des limites peu pertinentes de territoires. En outre, si la plus grande partie du Cantal n'était pas arverne, il faudrait envisager que les petits peuples clients des Arvernes possédaient des territoires nettement plus vastes qu'on ne l'imaginait.

Les travaux de J.-P. Chambon <sup>31</sup> démontent méthodiquement cette hypothèse, tout en réfutant l'idée couramment admise selon laquelle les limites méridionales du territoire arverne auraient été plus incertaines que les autres dans ces zones montagneuses peu peuplées <sup>32</sup>. En effet, l'analyse linguistique des noms de lieux met en lumière une densité remarquable de toponymes de formation antique le long de la limite sud de l'ancien diocèse de Clermont. C'est là la preuve que le territoire arverne était clairement et précisément balisé, à la fois vraisemblablement au moyen de monuments mais également d'une véritable « signalisation langagière » <sup>33</sup>. La frontière avec les Gabales (diocèse de Mende) est soulignée par six toponymes (Orlat, Auvers, Termes, Les Eguirands, Ironde, Hirondet). Le milliaire de Saint-Léger-de-Malzieu, en limite nord du territoire gabale, conforte ce tracé. La frontière avec les Rutènes (diocèse de Rodez) est densément balisée par plus d'une quinzaine de toponymes (Couffinhal [deux cas], Guirande, Irandel, Couffin, Hirondelle, Frons [deux cas], Bromme [deux cas], Brommet, Brommat, Les Auvers, Aurières [trois cas], Coffinhal [deux cas]). Deux toponymes marquent la partie la plus méridionale de la limite avec la cité des Cadurques, dont le diocèse de Cahors reprend les contours (Les Aurières et Guirande).

A l'ouest, la limite des diocèses de Clermont et de Limoges paraît bien avoir perpétué celle des territoires arverne et lémovice <sup>34</sup>. C'est ce que semblent indiquer les sept toponymes de formation antique recensés par J.-P. Chambon (Hirondelle, La Burande, Eygurande, Pont-Randeix, Termes

28 - G. FOURNIER, De l'Arvernie celtique à l'Arvernie romaine. Dans *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, Privat, 1974, pp. 65-86.

29 - B. RÉMY avec la collaboration de F. Malacher, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*. Tome VII : Auvergne. Paris, Société française de numismatique, 1991, Département du Cantal, p. 63.

30 - M. PROVOST, P. VALLAT, *Le Cantal*. Carte archéologique de la Gaule, 15. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, pp. 44-47.

31 - J.-P. CHAMBON, Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie..., *op. cit.* Voir aussi J.-P. CHAMBON, P. OLIVIER, L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay : notes pour une synthèse provisoire. Dans G. KLEIBER, ROQUES (dir.), *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVIII. Klincksieck, Strasbourg-Nancy, 2000, p. 88.

32 - Par exemple M. PROVOST, C. MENNESSIER-JOUANNET, *Clermont-Ferrand*. Carte archéologique de la Gaule, 63/1., Paris, 1994, p. 72. Ou encore J. Collis *et al*, La Basse-Auvergne à la fin du Second Âge du Fer..., *op. cit.*, p. 10.

33 - J.-P. CHAMBON, Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie..., *op. cit.*, p. 103.

34 - J.-M. DESBORDES, Les limites des Lémovices, *op. cit.*, pp. 37-47.

[deux cas], Ponte de Trapas), ainsi que la désignation comme *Fines*, sur la Table de Peutinger, d'une étape de la voie Augustonemetum-Augustoritum située à 19 lieues du chef-lieu de cité arverne, que l'on identifie habituellement avec Giat, en limite du département du Puy-de-Dôme. Le milliaire arverne d'Ydes fournit un jalon supplémentaire. Les Arvernes étaient donc séparés des Lémovices par de larges confins sillonnés de canyons difficilement franchissables. La limite entre les deux territoires correspondait globalement à la grande faille méridienne qui sépare le socle hercynien et les formations basaltiques d'Auvergne.

Ainsi défini, le territoire arverne était centré sur la vallée de l'Allier et la dépression des Limagnes, qui constituent son poumon économique. Cette riche région agricole était environnée de toutes parts de vastes zones de confins, le plus souvent montagneuses et boisées, plus faiblement peuplées mais certainement pas désertes. Le sommet du Puy de Dôme, visible depuis une très grande distance, en constituait le centre symbolique. Il n'est donc pas surprenant qu'on y ait honoré *Mercurius Dumias Arvernus*, divinité indigène et nationale à qui les Arvernes dédièrent, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'un des plus grands temples du monde romain occidental.

Comme tous les peuples gaulois, les Arvernes avaient une idée très précise des frontières de leur cité et savaient en jalonner au sol le tracé exact<sup>35</sup>. Ces limites se sont perpétuées jusqu'à nous dans une certaine mesure à travers les découpages territoriaux successifs, qui ont eu tendance, chacun à leur tour, à se superposer aux circonscriptions existantes. Le fait que sur une cinquantaine de toponymes considérés, la moitié soient composés sur un radical de formation celtique indique clairement que les limites du territoire de la cité arverne sur lesquelles se sont calquées celles du diocèse de Clermont étaient au moins en partie héritées de l'époque préromaine. Il ne faut pas abuser toutefois des présupposés continuistes : la perpétuation de certaines limites n'exclut pas qu'ailleurs des remaniements territoriaux puissent nous échapper. Les territoires sont des constructions historiques, et s'il y a quelque chance pour que les limites qui viennent d'être décrites correspondent approximativement à celles de la cité arverne au début de l'Empire, on ignore les étapes de leur mise en place.

La question des Eleutètes illustre bien les lacunes de nos connaissances : où était localisé le territoire de ce peuple dont César nous apprend qu'il était depuis longtemps dans la dépendance des Arvernes à l'époque de la guerre des Gaules ? Personne ne semble s'en être vraiment soucié. Toutefois, dans une note inédite adressée à J.-P. Chambon le 26 mai 2000, le linguiste R. Sindou avance une hypothèse séduisante qui s'appuie sur l'étymologie du nom d'une commune située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Chaudes-Aigues, dans le sud du Cantal : Lieutades, dont la forme dériverait du nom des *Eleuteti*<sup>36</sup>. A cet endroit, le diocèse de Clermont, puis celui de Saint-Flour, « pousse une pointe triangulaire entre ceux de Rodez et de Mende ». Ce triangle est cerné par plusieurs toponymes formés sur une racine antique (Termes, Hirondet, Les Eguirandes, Guirande, Couffinhal, Couffin). En 1839, deux villages furent distraits de la commune de Lieutades et attribués à celle de Jabrun, qui occupe aujourd'hui cette pointe. Selon R. Sindou, le territoire des Eleutètes correspondrait à l'archidiaconé primitif de Saint-Flour, mais rien ne permet de dire que leur chef-lieu était Lieutades ou même que celui-ci était situé dans cette pointe qui s'avance entre les cités rutène et gabale. L'absence de toute mention des Eleutètes sous l'Empire laisse supposer qu'ils furent incorporés dans la cité arverne après la conquête.

35 - C. GOUDINEAU, C. PEYRE, *Bibracte et les Eduens*, op. cit., p. 164.

36 - Je remercie vivement Jean-Pierre Chambon de m'avoir communiqué copie de cette précieuse note.

Il ressort du tableau précédent que la cité arverne était davantage tournée vers le Midi que vers la Gaule centrale, alors que géographiquement elle appartient pleinement à cette dernière. Ce « tropisme méridional », pour reprendre la formule de J.-P. Chambon<sup>37</sup>, est flagrant lorsque l'on met en perspective les données fournies par les textes anciens, l'archéologie, la numismatique et la linguistique historique.

Même si c'est là le résultat d'un biais inhérent aux sources écrites antiques, force est de constater que les Arvernes sont toujours évoqués par les textes anciens dans leurs relations avec le monde méditerranéen et plus précisément le Midi de la Gaule. Que ce soit en 207 lorsqu'ils viennent renforcer les troupes carthagoises ou en 121 quand ils portent secours aux Allobroges, que ce soit dans le mythe troyen de leur consanguinité avec les Latins ou à travers la romanophilie d'un Epasnactos – voire de Vercingétorix –, les Arvernes entretiennent de toute évidence des liens privilégiés avec le Sud. La mainmise sur les Vellaves, les Gabales, les Eleutètes et les Cadurques leur permettait de confiner avec la Transalpine, et donc de contrôler durablement les échanges avec la Méditerranée.

L'archéologie fournit maints exemples de l'influence méditerranéenne en territoire arverne. On a évoqué plus haut le vin et la vaisselle à vernis noir importés d'Italie à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Une fois la Gaule du Sud passée sous la domination de Rome, les quantités d'amphores vinaires acheminées en terre arverne deviennent faramineuses. Les Arvernes empruntent au monde méditerranéen et plus précisément à Marseille, qui contrôle l'essentiel des échanges dans le Midi, les instruments indispensables à ce commerce « international » : les fameux « potins », bronzes coulés dont l'iconographie au taureau cornupète s'inspire des émissions massaliètes, et l'alphabet grec, qui facilite les transactions et les comptes. On retrouve l'influence méditerranéenne dans le domaine architectural, à travers le rempart en pierres sèches et les habitations en dur de Gergovie et, de manière peut-être plus spectaculaire encore, dans le domaine technique, avec la mise en place très précoce d'un système de drainage méthodique des marais de Limagne. Assurément, les échanges avec la Méditerranée ont joué un rôle déterminant dans l'évolution socio-économique de la cité arverne aux deux derniers siècles avant J.-C.

Même si elle n'est pas forcément très prégnante, l'influence exercée par les Arvernes sur le Midi n'en est pas moins réelle. En témoigne la présence régulière de céramiques de style laténien complètement étrangères au répertoire régional sur les sites du Languedoc oriental depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Surtout, le Midi méditerranéen apparaît comme la principale zone de circulation secondaire du monnayage arverne. Il est remarquable que la monnaie arverne ait beaucoup moins circulé dans les cités pourtant limitrophes des Lémovices, des Bituriges et des Eduens qu'en Transalpine, où les émissions de ces puissants peuples gaulois paraissent avoir été en quelque sorte éclipsées par le monnayage arverne. L'hypothèse d'imitations ponctuelles du monnayage arverne dans le Midi a même été avancée<sup>39</sup>.

De récents travaux dans le domaine de la linguistique historique confortent l'idée d'une ouverture préférentielle de la cité arverne vers le Sud. Partant de la prémisse selon laquelle « un nom de lieu qui exprime une idée de limite a beaucoup de chances de se trouver à un endroit où justement une voie de communication franchissait une limite »<sup>40</sup>, J.-P. Chambon utilise la toponymie comme

37 - J.-P. CHAMBON, Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie..., *op. cit.*, p. 110.

38 - M. PY, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome, Collection de l'École Française de Rome, 131, 1990, pp. 523-526.

39 - B. FISCHER, Les relations entre les Arvernes et le Midi méditerranéen..., *op. cit.*

40 - G. FOURNIER, P.-F. FOURNIER, "Remarques sur les origines de Thiers (à propos de l'ouvrage récent de M. Paul Combe)". *Revue d'Auvergne*, 72, 1958, p. 99 note 99.

un « indicateur approximatif de la densité et de l'intensité des relations capillaires entre cités »<sup>41</sup>. Or sur une cinquantaine de toponymes de formation antique identifiés sur le pourtour du territoire arverne, les deux tiers sont localisés au contact des Vellaves, des Gabales, des Rutènes et des Cadurques, alors que cette « frontière » méridionale représente moins d'un quart du périmètre total de la cité. Ce jalonnement toponymique exceptionnellement dense témoigne selon l'auteur des relations intenses entretenues par les Arvernes avec les cités du Sud, qu'ils contrôlaient. Par contraste, l'intensité des relations avec les Lémovices paraît moyenne, les échanges s'effectuant principalement dans le segment médian de la frontière, de part et d'autre de la voie reliant Augustonemetum et Augustoritum. Les relations avec les Eduens et les Ségusiaves auraient connu un faible niveau, plus faible encore avec les Bituriges. Sur la frontière avec les Bituriges, les Eduens et les Ségusiaves, le balisage toponymique est exclusivement composé de dérivés en \**randa* d'origine gauloise, ce qui, selon J.-P. Chambon, témoigne du « médiocre développement de l'effort de maîtrise de ces zones à l'époque romaine »<sup>42</sup>.

Ce « tropisme méridional » de la cité arverne trouve un prolongement après la conquête romaine, si l'on en croit les enseignements de la linguistique historique. On sait que l'habitude de désigner une exploitation domaniale par le nom de son propriétaire suivi d'un suffixe domanial a été apportée en Gaule par Rome, qui y a imposé son système cadastral et fiscal. Quels que soient les changements de propriétaires, le nom du premier d'entre eux reste attaché au *fundus*, qui est indivisible. Deux grands types suffixaux ont été utilisés en Gaule : – la suffixation autochtone en *-acu*, qui prévaut généralement ; – la suffixation latine en *-anu*, importée d'Italie, où elle domine très largement. J.-P. Chambon s'est intéressé à un troisième type suffixal, en *-anicu*, connu en Italie du Nord et surtout en Gaule du Sud, où sa répartition géographique est très spécifique puisqu'on le rencontre principalement dans la région nîmoise et en Arvernie. Il conclut : « La carte de répartition des noms en *-anicu* fournirait donc, en définitive, l'image assez nette d'un courant de romanité méridional (mais non typiquement rhodanien, et nullement viennois) parti de Nîmes en direction du nord jusqu'en Arvernie où il aurait été accueilli et répercuté comme en un second foyer de romanité intense (et prolongée). Il ne semble pas interdit de voir dans la seconde étape de ce processus le maintien sous l'Empire d'une certaine prépondérance régionale arverne, peut-être écho affaibli de l'hégémonie autrefois exercée par les Arvernes dans la Gaule indépendante, en particulier sur leurs clients méridionaux »<sup>43</sup>. Le succès de ce choix suffixal attesterait tout à la fois de la capacité de Nîmes à innover et à influencer le Massif Central et de l'orientation méridionale durable de l'Arvernie gallo-romaine. Plusieurs indices suggèrent en effet que la faveur dont a joui le suffixe *-anicu* en Arvernie a été assez tardive, probablement pas antérieure au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Mais Nîmes fut probablement très tôt le principal modèle de romanité pour les élites arvernes, dont la nouvelle capitale, Nemossos, a curieusement le même nom que la capitale arécomique : Nemausus<sup>44</sup>. Le « tropisme méridional » de la cité arverne pourrait expliquer des choix culturels essentiels pour comprendre le rattachement linguistique originel de l'Auvergne, qui appartiendra par la suite à l'ensemble gallo-roman méridional reconnu depuis Dante sous le nom de langue d'oc, et, plus récemment, d'occitan<sup>45</sup>.

F. T.

en collaboration avec Vincent GUICHARD et Christine MENNESSIER-JOUANNET

41 - J.-P. CHAMBON, "Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie...", *op. cit.*, p. 107.

42 - *Id.*, *op. cit.*, p. 110.

43 - J.-P. CHAMBON, "Sur la répartition des toponymes en *-anu* et *-anicu* et les courants de romanisation de la Gaule chevelue méridionale". Dans G. Kleiber, G. Roques G. (dir.), *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVII. Klincksieck, Strasbourg-Nancy, 1999, pp. 152-153.

44 - Notons que les émissions monétaires de Nîmes sont bien représentées à Gergovie. V. Guichard *et al.*, "A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue...", *op. cit.*, p. 33.

45 - J.-P. CHAMBON, P. OLIVIER, "L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay...", *op. cit.*, p. 89.



## LES ARVERNES PENDANT LA GUERRE DES GAULES

### LE PORTRAIT DE VERCINGÉTORIX PAR CÉSAR

« Vercingétorix, fils de Celtillus, Arverne, jeune homme qui était parmi les plus puissants du pays, dont le père avait eu l'empire de la Gaule et avait été tué par ses compatriotes parce qu'il aspirait à la royauté, convoqua ses clients et n'eut pas de peine à les enflammer. Quand on connaît son dessein, on court aux armes. Gobannitio, son oncle, et les autres chefs, qui n'étaient pas d'avis de tenter la chance de cette entreprise, l'empêchent d'agir ; on le chasse de Gergovie. Pourtant, il ne renonce point, et il enrôle dans la campagne des miséreux et des gens sans aveu. Après avoir réuni cette troupe, il convertit à sa cause tous ceux de ses compatriotes qu'il rencontre ; il les exhorte à prendre les armes pour la liberté de la Gaule ; il rassemble de grandes forces, et chasse ses adversaires qui, peu de jours avant, l'avaient chassé lui-même. Ses partisans le proclament roi. Il envoie des ambassades à tous les peuples : il les supplie de rester fidèles à la parole jurée. Il ne lui faut pas longtemps pour avoir à ses côtés les Sénonis, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerques, les Lémovices, les Andes et tous les autres peuples qui touchent à l'Océan. A l'unanimité, on lui confère le commandement suprême. Investi de ces pouvoirs, il exige de tous ces peuples des otages, il ordonne qu'un nombre déterminé de soldats lui soit amené sans délai, il fixe quelle quantité d'armes chaque cité doit fabriquer, et avant quelle date ; il donne un soin particulier à la cavalerie. A la plus grande activité il joint une sévérité extrême dans l'exercice du commandement ; la rigueur des châtimens rallie ceux qui hésitent. Pour une faute grave, c'est la mort par le feu et par toutes sortes de supplices ; pour une faute légère, il fait couper les oreilles au coupable ou lui crever un œil, et il le renvoie chez lui, afin qu'il serve d'exemple et que la sévérité du châtimen subi frappe les autres de terreur ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VII, 4, 1-10.

### LA ROUTE DE L'ARVERNIE PAR LES CÉVENNES

« Les Cévennes, qui forment barrière entre les Helviens et les Arvernes, étaient en cette saison, au plus fort de l'hiver, couvertes d'une neige très épaisse qui interdisait le passage : néanmoins, les soldats fendent et écartent la neige sur une profondeur de six pieds, et, le chemin ainsi frayé au prix des plus grandes fatigues, on débouche dans le pays des Arvernes. Cette arrivée inattendue les frappe de stupeur, car ils se croyaient protégés par les Cévennes comme par un rempart et jamais, à cette époque de l'année, on n'avait vu personne, fût-ce un voyageur isolé, pouvoir en pratiquer les sentiers ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VII, 8, 2-3.

### LA "VILLE" DE GERGOVIE

« César parvint à Gergovie en cinq jours ; ayant livré le jour de son arrivée un petit combat de cavalerie, et ayant reconnu la place, qui était sur une montagne fort haute et d'accès partout difficile, il désespéra de l'enlever de force ; quant à un siège, il décida de n'y songer qu'après avoir pourvu aux subsistances. De son côté, Vercingétorix avait campé près de la ville, sur la hauteur, et il avait disposé autour de lui les forces de chaque cité, en ne les séparant que par un léger intervalle : tous les sommets de cette chaîne que la vue découvrait étaient occupés par ses troupes, en sorte qu'elles offraient un spectacle terrifiant. Ceux des chefs de cités qu'il avait choisis pour former son conseil étaient convoqués par lui chaque jour à la première heure pour les communications à faire ou les mesures à prendre ; et il ne se passait presque point de jour qu'il n'éprouvât, par des engagements de cavalerie auxquels se mêlaient les archers, l'ardeur et la valeur de chacun. Il y avait en face de la ville, au pied même de la montagne, une colline très bien fortifiée par la nature, et isolée de toutes parts : si nous l'occupions, nous priverions l'ennemi d'une grande partie de son eau et il ne fourragerait plus librement. Mais cette position était tenue par une garnison qui n'était pas méprisable. Pourtant César, étant sorti de son camp au milieu du silence de la nuit, bouscula les défenseurs avant que l'on ait pu les secourir de la place et, maître de la position, y installa deux légions ; il relia le petit camp au grand camp par un double fossé de douze pieds de large, afin que même des hommes isolés pussent aller de l'un à l'autre à l'abri des surprises de l'ennemi ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VII, 36, 1-7.

« La distance entre le mur de la ville et la plaine, depuis l'endroit où commençait la montée, était, en ligne droite sans aucun détour, de douze cents pas ; mais tous les lacets qu'on avait faits pour faciliter l'ascension augmentaient la longueur du chemin. Environ à mi-hauteur, les Gaulois avaient construit un mur de grandes pierres, haut de six pieds, qui suivait le flanc de la colline aussi régulièrement que le permettait la nature du terrain, et était destiné à arrêter notre assaut ; toute la zone inférieure avait été laissée vide, tandis que la partie de la colline comprise entre ce mur et le rempart de la ville était remplie de campements très serrés ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VII, 46, 1-3.



#### LA PRÉPARATION DE L'ARMÉE GAULOISE DE SECOURS À LA VEILLE D'ALÉSIA

« On demande aux Eduens et à leurs clients, Ségusiaves, Ambivarètes, Aulerques Brannovices, Blannovii, trente-cinq mille hommes ; un chiffre égal aux Arvernes, auxquels on joint les Eleutètes, les Cadurques, les Gabales, les Vellavii, qui sont, par longue tradition, leurs vassaux ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VII, 75, 2.

« Un autre jour, Vercingétorix, ayant réuni tous ceux qui s'étaient échappés par la fuite, dit qu'il avait pris, en toute loyauté, l'initiative de défendre la liberté et de rompre le pacte avec les Romains, et que, maintenant, il serait prêt de tout cœur, soit à ce que tous s'exposent jusqu'à la mort aux coups des Romains, soit à ce qu'ils le livrent, lui seul, pour le salut de tous. Alors, les Gaulois, comme s'ils prenaient d'après l'avis du roi, la décision que, par pudeur, ils avaient quelque temps dissimulée, implorant aussitôt le pardon pour eux-mêmes, le livrèrent, lui seul, comme s'il était le seul auteur du grand crime ».

OROSE, *Histoire contre les Païens*, VI, 11, 10-11.

#### LA SOUMISSION DES EDUENS ET DES ARVERNES

« Quand tout est achevé, il part chez les Eduens : la cité fait sa soumission. Des ambassadeurs arvernes viennent l'y trouver, se déclarant prêts à faire ce qu'il aura ordonné. Il exige un grand nombre d'otages ; il rend aux Eduens et aux Arvernes environ vingt mille prisonniers ».

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, VII, 90, 1-3.

#### EPASNACTOS, UN NOBLE ARVERNE ROMANOPHILE

« Dans le même temps Luctérios, dont j'ai rapporté qu'il avait pu s'enfuir de la bataille [d'Uxellodunum], était venu se mettre entre les mains de l'Arverne Epasnactos : il changeait, en effet, souvent de résidence, et ne se confiait pas longtemps au même hôte, car, sachant combien César devait le haïr, il estimait dangereux tout séjour de quelque durée : l'Arverne Epasnactos, qui était un grand ami du peuple romain, sans aucune hésitation le fit charger de chaînes et l'amena à César ».

HIRTUS, *Guerre des Gaules*, VIII, 44, 3.

### LA SÉPULTURE MULTIPLE DU CENDRE (LIEU-DIT « LES PIOTS »)

Ulysse CABEZUELO

Du 26 novembre 2001 au 13 février 2002 a été menée une opération préventive d'évaluation archéologique en préalable à la réalisation du contournement sud-est de l'agglomération clermontoise. Le tracé concerne les communes de La Roche-Blanche, d'Orceet et du Cendre. Huit sites ont pu être mis au jour dont plusieurs ont été fouillés par la suite.

C'est sur le territoire du Cendre qu'a été faite la découverte la plus étonnante.

#### PRÉSENTATION DU SITE DE GONDOLE

Gondole, avec Gergovie et Corent, est l'un des trois grands oppida arvernes. Le site de Gondole occupe une surface triangulaire, au confluent de l'Auzon et de l'Allier. Il domine les deux vallées d'environ 20 à 30 m. Sur son troisième côté, l'emplacement est protégé par une levée de terre, un rempart de 600 m de longueur. Ce talus est actuellement conservé sur une hauteur de 5 à 6 m pour une largeur de 45 à 50 m. Il est doublé par un fossé extérieur de 60 m de largeur. Des travaux récents ont permis d'interpréter ce lieu comme un oppidum de plaine occupé à La Tène D2 (milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)

Le nom viendrait de Gondolemis, qui était seigneur de ce lieu en l'an 620.

Gabriel Syméoni, en 1560, propose une autre hypothèse : « Et ce lieu au delà du fleuve vous sembleroit donc encores aujourdhuy le mesme, qui fut fortifié des soldats romains, ayant le fleuve d'un côté et de l'autre une vallée naturelle affez profonde, avec un torrent bien gros ; et devers le front de Gergovie un rempart, oufi vous voulez bastion ayant une entrée et une sortie au milieu, manuellement et fi maffiement faict que le temps ne l'a peu mettre par terre... Je dy donc que César ayant pafsé le fleuve, et estant campé en ce lieu (qui s'appelle Gondole ou pluffot Condole), quasi Cum dolo, c'est-à-dire que César fut parvenu là avec astuce il fuit le chemin vers Gergoye ».

Plus tard, au XIX<sup>e</sup> siècle, P.-P. Mathieu reprend la thèse de l'origine romaine du site et soutient que Gondole est le grand camp de César. Jusqu'à la révolution française, le domaine de Gondole, en plus d'un château, possédait un prieuré et une église paroissiale.

#### LA SÉPULTURE MULTIPLE

P.-P. Mathieu, professeur au Lycée impérial de Clermont-Ferrand, rapporte « que dans ce tènement appelé les Piaux, sur le front du camp, les sépultures en monceaux se trouvent partout à deux longueurs de bêche. Les débris humains, mêlés à des os de cheval, s'y rencontrent quelquefois en si grande quantité, que les propriétaires renoncent à les enlever ».

C'est dans l'angle nord-ouest, vis-à-vis du moulin de La Ribeyre, que l'on a sorti « un monceau d'ossements humains ». De même, à « 20 m au midi de la tête du nouveau pont de César, jeté sur la voie de fer, il s'est trouvé une si grande quantité des mêmes ossements humains qu'on aurait pu en charger une voiture à quatre chevaux ».

Le sondage effectué en bordure du chemin qui mène du Cendre à Gondole, à 300 m du rempart, a livré trois structures funéraires qui apparaissent à 0,80 m sous des niveaux de colluvions. L'une d'entre elles, une sépulture multiple, a été fouillée.

Le caractère exceptionnel de cette tombe réside dans le fait qu'elle associe des hommes et des chevaux. Huit chevaux et huit hommes ont été soigneusement déposés un par un dans une fosse de plan rectangulaire de 3,60 m sur 3,20 m, aux parois verticales et au fond irrégulier. La position des squelettes les uns par rapport aux autres montre un dépôt simultané. L'agencement des individus met en évidence l'ordre du dépôt. Les chevaux, dans un premier temps, ont été déposés dans la moitié ouest de la sépulture. Ils sont disposés sur leur flanc droit par rangées de quatre et orientés la tête au sud. Ce sont tous de jeunes chevaux mâles (un seul a ses os épiphysés), et de petite taille (entre 1,20 m et 1,30 m au garrot).

Les humains occupent l'autre partie de la fosse. Ils sont disposés comme les chevaux, en deux rangées : quatre au sud et trois dans la partie septentrionale. Le huitième a la tête sous l'abdomen de son voisin. Ils reposent en général sur le côté droit, orientés la tête au sud. Ce sont des hommes adultes à l'exception de celui qui n'est pas disposé comme les autres, qui est un adolescent d'environ 15 ans. Le bras gauche est toujours en avant sur celui qui précède, en position repliée, sauf celui de l'adolescent dont la main gauche est posée en avant du visage. Aucune trace évidente de traumatisme ayant pu entraîner la mort n'a été observée sur les squelettes.

La bonne connexion des os et l'absence de mouvements en dehors de l'espace initial des cadavres témoignent d'une décomposition en espace colmaté. Les défunts ont été ensevelis sans aucune arme, objet vestimentaire ou harnachement, ni aucun dépôt de vase ou autre offrande.

Les trois petits fragments de céramique associés à deux petits éclats d'amphore ne suffisent pas à proposer une date très précise. Toutefois, la chronologie de cet ensemble s'inscrit, d'après une analyse par accélérateur de particules, entre 160 cal. BC et 120 cal. AD.

Ce qui semble certain, c'est que nous ne sommes pas en présence de sépultures banales qui correspondent à la vie quotidienne d'un village. Ces tombes représentent l'aboutissement d'un événement particulier. La fouille complète de cet ensemble pourra peut-être répondre aux questions que l'on se pose. La présence éventuelle de mobilier dans les autres tombes pourrait donner une chronologie plus précise. Ces inhumations ont-elles été effectuées suite à une bataille ou s'inscrivent-elles dans le cadre d'un sacrifice ? Dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de donner des réponses satisfaisantes. L'étude de ce site contribuera incontestablement à une meilleure connaissance des pratiques guerrières et funéraires gauloises.



## BIBLIOGRAPHIE

Ne figurent ici que les publications non citées en notes dans le chapitre.

- J. P. CHAMBON, Sur une technique de la linguistique historique: l'identification des noms de lieux, en particulier dans les textes du passé (avec des exemples concernant l'Auvergne et ses marges). *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature (Aussois, 2-7 septembre 1996)*. Presses de l'École Normale Supérieure, 17, 1997, pp.55-100.
- J. COLLIS, Aulnat (Puy-de-Dôme) and urbanization: the theoretical problems. *Etudes celtiques*, 21, 1984, pp.111-118.
- J. COLLIS, Y. DEBERGE, V. GUICHARD, L. IZAC-IMBERT, M. LOUGHTON, C. MENNESSIER-JOUANNET, L. ORENGO, *Projet collectif de recherche sur les mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne. Rapport annuel 1999*. Mirefleurs, ARAFA, 1999.
- V. GUICHARD, J. COLLIS, J. DUNKLEY, C. MENNESSIER-JOUANNET, Les changements sociaux à la fin de l'Age du Fer en Auvergne. Dans A.M. BIETTI SESTIERI, V. KRUTA (dir.) *The Iron Age in Europe*. International Union of Prehistoric and Protohistoric Sciences, Colloquia 12. Forli, ABACO, 1996.
- J.-J. HATT, Les fouilles de Gergovie: la campagne de 1942. *Gallia*, 1 (2), 1943, pp.97-124.
- J.-J. HATT, Les fouilles de Gergovie: campagnes de 1943 et de 1944. *Gallia*, 5, 1947, pp.271-300.
- M. LABROUSSE, Les fouilles de Gergovie: campagnes de 1945 et 1946. *Gallia*, 6, 1948, pp.31-75.
- M. LABROUSSE, Les fouilles de Gergovie: campagnes de 1947 et 1949. *Gallia*, 8, 1950, pp.15-53.
- B. RÉMY, *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA). Arvernes*. Bordeaux, IRAM, 1996.
- F. TRÉMENT, Archéologie spatiale et archéologie du paysage: le programme « Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le bassin de Clermont-Ferrand ». *Nouvelles archéologiques - Du terrain au laboratoire, Revue d'Auvergne*, 554-555, n° 1/2, tome 114, 2000.

### SOURCES ANTIQUES

- APPIEN, *Celtique*. Texte établi et traduit par H. White, Loeb, 1912-1913. Traduction française par J.-J. Combes-Dounous, Paris, 1808 (*Les guerres civiles*).
- ATHÉNÉE, *Les Deipnosophistes (Le Banquet des Sages)*. Texte établi et traduit par G. Kaibel. Leipzig, Teubner, 1887-1890.
- CÉSAR, *Guerre des Gaules*. Texte établi et traduit par L.-A. Constans. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1967, tome I (livres I-IV); 1972, tome II (livres V-VIII).
- DION CASSIUS, *Histoire romaine*. Texte traduit par E. Gros. Paris, Firmin Didot, 1855.
- FLORUS, *Abrégé d'Histoire romaine*. Texte établi et traduit par P. Jal. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1967.
- LUCAIN, *La guerre civile (La Pharsale)*. Texte établi et traduit par A. Bourgery. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1962.
- OROSE, *Histoire contre les Païens*. Texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1991.
- PLUTARQUE, *Vie de César*. Texte établi et traduit par J. Alexis Pierron, revu et corrigé par F. Frazier. Paris, Flammarion, 1995.
- SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen*. Texte établi et traduit par A. Loyen. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1960.
- SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*. Texte établi et traduit par A. Loyen. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1970.
- STRABON, *Géographie*. Texte établi et traduit par F. Lasserre. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1966.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par P. Jal. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1984.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*. Texte établi et traduit par P. Jal. Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1998.